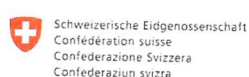


Travail des intervenants sociaux dans le cadre de la mise en œuvre du Projet régional SALEMM dans le Grand Tunis - Tunisie

Rapport de capitalisation

Décembre 2015



Une large et riche consultation a permis l'élaboration de ce rapport sur la capitalisation de travail des intervenants sociaux dans le cadre du projet «SALEMM» dans le grand Tunis. A cet effet, je tiens à adresser mes vifs remerciements à toutes les personnes rencontrées qui ont accepté de prendre sur leur temps, pour m'expliquer leurs contributions, exprimer leurs points de vue sur les réalisations et me faire part de leur expérience.

Ces personnes représentent les institutions publiques (Direction Générale de la Promotion Sociale, Centre de Défense et d'Intégration Sociale à Sokra, Délégué Général de la Protection de l'Enfance et l'Observatoire National de la Jeunesse) et les associations engagées dans la mise en œuvre du projet (AMAL, Théâtre Forum Tunisie, Pontes Tunisie, Cheb pour la citoyenneté, Mass'Art, Free Sight, Terre pour Tous, association Nationale des Amis des Enfants des Centres Intégrés, association Tunisienne de Soutien à la Famille – Yessrine et association Campagne).

Je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à Madame Giulia Micciché, project Manager «SALEMM» (Fondo Provinciale Milanese per la Cooperazione Internazionale) qui a fait montre de professionnalisme et de délicatesse dans les échanges d'informations et les conseils prodigués.

Enfin, je ne saurais terminer sans exprimer ma profonde gratitude à l'équipe du bureau de l'OIM à Tunis ; Mme. Hélène Le Goff, Mme IMBUCCI Annarita et Mlle. Hanen Ben Belgacem pour leur collaboration.

Sommaire

	Page
Introduction générale	5
1. Présentation du projet « SALEMM »	7
1.1 Les objectifs du projet	
1.2 Les quatre filières d'intervention du projet	
1.3 Les acteurs engagés dans le projet	
1.4 L'approche adoptée par le projet	
1.5 Les principales actions du projet	
2. Rappel méthodologique.	13
2.1 Pourquoi la capitalisation ?	
2.2 Les trois objectifs de la mission de capitalisation	
2.3 Aspects méthodologiques	
2.4 Aperçu sur le déroulement de la capitalisation	
Première partie :	
Description de la participation des Intervenants sociaux dans les activités du projet « SALEMM »	16
1. La participation des acteurs publics dans les activités du projet.	17
1.1 Récapitulatif des acteurs publics impliqués dans le projet	
1.2 Contribution des acteurs publics dans la réalisation des activités du projet	
2. La participation des ONGs dans les activités par composante du projet	22
2.1 Récapitulatif des ONGs engagées	
2.2 Aperçu sur les activités réalisées par les ONGs selon chaque composante du projet	
3. Les synergies entre les acteurs du projet « SALEMM ».	42
3.1 Le rapport entre les ONGs et les acteurs publics	
3.2 Le rapport entre les ONGs engagées et d'autres ONGs	
3.3 Le rapport entre l'équipe de l'OIM et les acteurs du projet	
Deuxième partie :	
Réalisations, leçons apprises et bonnes pratiques	46
1. Réalisations, facteurs de succès et difficultés	47
1.1 Principales réalisations	
1.2 Effets des actions réalisées	
1.3 Facteurs favorisant le succès des interventions	
1.4 Principales limites et difficultés rencontrées	

	Page
2. Leçons apprises	64
2.1 Au niveau de l'implantation du processus de travail	
2.2 Concernant la mise en œuvre et le suivi des initiatives	
2.3 A propos de la communication et de la visibilité.	
3. Les bonnes pratiques identifiées	71
3.1 Les bonnes pratiques appliquées à l'animation sociale	
3.2 Les bonnes pratiques appliquées au soutien scolaire	
3.3 Les bonnes pratiques appliquées au soutien psychosocial	
3.4 Les bonnes pratiques appliquées à la formation et à l'insertion professionnelle	
Troisième partie :	
Conclusions et recommandations	80
1. Principales conclusions	81
2. Des recommandations	86
Annexes	90
Références bibliographiques	92

Liste des abréviations

ANAECI	Association Nationale des Amis des Enfants des Centres Intégrés
ANOLF	Associazione Nazionale Oltre Le Frontiere
ARTES	Association Réseau Tunisien de l'Economie Sociale
ATIOST	Association Tunisienne d'Information, d'Orientation sur le Sida et Toxicomanie
ATSF	Association Tunisienne de Soutien à la Famille
CDIS	Centre de Défense et d'Intégration Sociale
DGPS	Direction Générale de la Promotion Sociale
DGPE	Délégué Général de la Protection de l'Enfance
FPMCI	Fond Provincial Milanais pour la coopération Italienne
OIM	Organisation Internationale de la Migration
ONJ	Observatoire National de la Jeunesse
SALEMM	Solidarité Avec Les Enfants du Maghreb et du Mashreq

Introduction générale

Le phénomène de la migration irrégulière, de la Tunisie vers l'Europe et surtout l'Italie et la France, a sensiblement augmenté ces dernières années. Les difficultés économiques dans le pays d'origine, le chômage, le développement et l'inégal des régions sont parmi les facteurs qui ont créé des conditions propices à cette migration irrégulière.

Ainsi, il est observé que ce phénomène, dénommé «El Harga», affecte particulièrement les enfants et les jeunes. En 2013, on a estimé près de 400 mineurs tunisiens non accompagnés détectés et assistés par les autorités italiennes. Cette migration irrégulière des mineurs *« est généralement le résultat d'une décision autonome liée à la situation de marginalisation de l'enfant (problèmes familiaux, problèmes de bourses d'étude, l'exclusion socio-économique), bien que parfois les familles soient impliquées dans le processus et participent à payer les passeurs afin que leurs enfants puissent accéder à une "vie meilleure" en Europe »*¹.

*«La propension à la migration est majeure chez les jeunes, notamment les garçons, exclus du système scolaire, âgés entre 15-18 ans et sans compétences scolaires ou professionnelles, et qui souvent connaissent quelqu'un qui a déjà migré. Ces enfants vivent une profonde frustration et leur propension à la migration ... Il y a un désir intense de transformer leurs attentes en réalité, et le seul moyen d'après la perception de ces jeunes est l'expérience migratoire »*².

Cependant malgré son ampleur, la question de la migration irrégulière des enfants et des jeunes tunisiens est encore mal connue et elle n'a pas été traitée à ses racines.

Dans ce contexte, le projet régional de solidarité avec les enfants du maghreb et du mashreq (SALEMM) vient renforcer les systèmes d'inclusion sociale, culturelle et économique dans trois pays d'Afrique du Nord (le Maroc, l'Égypte et la Tunisie) afin de prévenir la migration irrégulière des mineurs et des jeunes vers l'Europe et de les informer des risques de cette démarche, ainsi que de renforcer leur enracinement dans leur communauté, tout en leur proposant des alternatives concrètes et durables.

¹ Moez Ben Hmida, étude régionale sur « propension et expérience migratoire des mineurs marocains, tunisiens et égyptiens » ; Tunis octobre 2015.

² Vincent Gomez-Bonnet, op.cit.

D'une durée de 3 ans (2013-2016), le projet régional «SALEMM» en Tunisie s'adresse aux enfants et aux jeunes vulnérables à la migration irrégulière dans le Grand Tunis et dans la région de Sfax. Il s'est réalisé sur le terrain grâce aux efforts des **intervenants sociaux** représentant des institutions gouvernementales et de la société civile.

Ainsi, le projet régional «SALEMM» a inscrit dans sa stratégie d'intervention la capitalisation des expériences des intervenants sociaux afin de systématiser les actions entreprises sur le terrain, de rendre visibles les réalisations, de partager les bonnes pratiques et de mettre les acquis à la disposition des partenaires locaux, tout en facilitant la planification de projets futurs.

Une mission a été à cet effet, conduite pour collecter, structurer et analyser les informations relatives à cette capitalisation et qui font l'objet du présent rapport dont le contenu s'articule autour de trois parties suivantes :

- **La première partie** s'intéresse à l'analyse de la participation des intervenants sociaux aux activités du projet «SALEMM» en mettant l'accent sur les principales réalisations, les facteurs de leur réussite et les difficultés rencontrées.
- **La deuxième partie** est consacrée à l'examen des constats dégagés de l'analyse des expériences menées par les intervenants sociaux dans le cadre du projet «SALEMM», ainsi qu'à identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques.
- **La troisième partie** présente les principales conclusions dégagées de l'analyse des expériences des intervenants sociaux, surtout en ce qui concerne la méthodologie suivie dans le cadre du projet régional «SALEMM» et les synergies entre les ONG et les institutions publiques. Cette partie formule ensuite des recommandations et des propositions d'action en vue de la programmation future sur les territoires-cibles pour la prévention de la migration irrégulière.

La présentation du projet régional «SALEMM» en Tunisie ainsi qu'un rappel méthodologique sur la conduite de la capitalisation du travail des intervenants sociaux sont donnés dans ce qui suit.

1. Présentation du projet régional « SALEMM ».

Le projet régional «SALEMM » en Tunisie a débuté en fin de décembre 2012 par la signature de l'accord entre le Fond Provincial Milanais pour la Coopération Internationale (FPMCI) et l'Union Européenne.

Le projet est mis en œuvre par le FPMCI, l'OIM et l'Association Nationale au-delà des Frontières (ANOLF) sur une durée de deux ans, prolongée jusqu'à février 2016 grâce à un accord avec l'Union Européenne.

1.1 Les objectifs du projet.

L'**objectif général** du projet consiste à renforcer les systèmes d'inclusion sociale, culturelle et économique afin de prévenir la migration irrégulière des enfants et des jeunes vers l'Europe et les informer des risques de cette démarche.

Plus **spécifiquement**, en Tunisie le projet vise à :

- (1) promouvoir une meilleure compréhension du phénomène migratoire des mineurs et des jeunes tunisiens du Grand Tunis (et de Sfax à travers un financement parallèle), afin de favoriser l'élaboration de stratégies adéquates au niveau local et au niveau national
- (2) réduire la vulnérabilité des mineurs et des jeunes à risque de migration irrégulière à travers des mécanismes d'information et de sensibilisation ainsi que la mise en place d'un système d'inclusion sociale de proximité en vue de créer des alternatives durables pour les jeunes
- (3) soutenir l'échange et le dialogue Nord-Sud et Sud-Sud pour une meilleure coordination des mesures de prévention, d'accueil et de (ré) intégration des jeunes migrants.

1.2 Les quatre filières d'intervention du projet.

Le projet contribue au renforcement de systèmes d'inclusion sociale, culturelle et économique en Tunisie afin de construire un système de services sociaux de proximité dans les filières de **l'animation sociale, la formation professionnelle, l'orientation et le soutien scolaire** (visant la réinsertion scolaire des jeunes par l'éducation formelle et non formelle) et l'appui **psychosocial**, comprenant un soutien des familles des jeunes à risque d'émigration irrégulière, pour transformer le projet de migration en un projet d'intégration locale grâce à la création d'alternatives durables.

1.3 Les acteurs engagés dans le projet.

Le projet régional «SALEMM » en Tunisie est mis en œuvre dans le Grand Tunis (et dans la région de Sfax à travers un financement supplémentaire) grâce à un partenariat avec des institutions gouvernementales et avec un nombre d'associations actives au niveau local.

1.3.1 Les acteurs institutionnels.

Les institutions gouvernementales impliquées font partie des membres du comité de pilotage du projet en Tunisie. Elles représentent les ministères responsables des politiques d'inclusion sociale, éducatives, et économiques des mineurs et jeunes :

- Le Ministère des Affaires Sociales représenté par la Direction Générale de la Promotion Sociale et par l'Office des Tunisiens à l'Etranger
- Le Ministère de la Jeunesse et des Sports représenté par l'Observatoire National de la Jeunesse
- Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance représenté par le Bureau du Délégué Général de la Protection de l'Enfance
- Le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
- L'Office National de la Famille et de la Population qui est sous tutelle du Ministère de la Santé

1.3.2 Les acteurs de la société civile.

Le projet régional «SALEMM » en Tunisie est marqué par la participation active des plusieurs ONG intervenant dans le domaine de la protection des mineurs, jeunes et des migrants.

Les associations engagées dans la mise en œuvre du projet dans **le Grand Tunis** sont les suivantes :

- Association AMAL pour la Famille et l'Enfant
- Association Réseau Tunisien de l'Economie Sociale (ARTES)
- Association Terre pour Tous (ATT)
- Association Théâtre Forum Tunisie
- Association PONTES Tunisie
- Association CHEB

- Association Nationale des Amis des Enfants des Centres Intégrés (ANAECI)
- Association Tunisienne de Soutien à la Famille - Yessrine (ATSF)
- Association Mass'Art
- Association Tunisienne d'Information, d'Orientation sur le Sida et Toxicomanie (ATIOST)
- Association FREE SIGHT
- Association Campagne
- Union Tunisienne de Solidarité Sociale (UTSS)
- Croissant –Rouge Tunisien (CRT)

Pour la région de Sfax, les cinq associations suivantes ont participé à la mise en œuvre du projet :

- Association des Emigrés de Mahrès (AEM)
- Association Urban Culture
- Association Tunisienne de Lutte contre les Maladies Sexuellement Transmissibles et le Sida (ATLMST-Sida), section Sfax
- Croissant –Rouge Tunisien, comité régional de Sfax (CRT)
- Association Tunisienne de Prévention de la Toxicomanie (ATUPRET)

1.3.3 Les partenaires financiers du projet.

Le projet bénéficie d'un soutien financier fourni par :

- l'Union Européenne (avec une part de contribution de 80%)
- le Coopération Italienne
- le Ministère de l'Intérieur Italien
- la Municipalité de Milan
- la Fondation Cariplo
- la Fondation Campagne de San Paolo
- la Coopération Suisse (pour le soutien du projet « SALEMM » à Sfax)

1.4 Les principales actions du projet.

1.4.1 La recherche :

S'inscrivant dans la recherche menée dans le cadre du projet sur « la propension et l'expérience migratoire des mineurs marocains, tunisiens et égyptiens », **une étude sur la propension des jeunes à migrer vers l'Europe** a été conduite sur terrain, durant la période allant d'octobre 2013 au février 2014, par une équipe transnationale parmi laquelle il y avait un consultant tunisien auprès d'un échantillon de 694 mineurs de 12 à 18 ans au Grand Tunis, à Sfax et à Kasserine. Elle vise à explorer les représentations de la migration et le rôle qu'elle joue dans le développement personnel des jeunes.

Les résultats de l'enquête ont fait l'objet d'abord, d'une séance de partage en Italie avec les consultants responsables de la recherche dans chaque pays et ensuite, d'un séminaire national.

Les résultats de la recherche avec des recommandations de politiques publiques ont été diffusés en trois versions (italienne, arabe et française).

1.4.2 Le renforcement des capacités des intervenants sociaux :

Le projet régional « SALEMM » comporte une composante pédagogique qui vise le renforcement des capacités des intervenants sociaux dans les territoires cibles. Cette composante est réalisée à travers :

- un programme de **formation intégré** de 10 jours, répartis en 4 sessions et coordonné par une équipe de 4 coformateurs nationaux et 2 formateurs internationaux, à l'attention de 40 intervenants sociaux sur le Grand Tunis et à Sfax.
- une série des **formations spécialisées** organisées par des formateurs internationaux sur les thèmes suivants :
 - Une session sur l'animation sociale animée par une ONG italienne « Gruppo Abele ».
 - Une session sur les voies légales de la migration en Italie animée par un avocat spécialisé de l'association italienne ASGI.
 - Un cycle sur le bilan des compétences.
- deux **ateliers d'échange** ont été organisés à Tunis ; le premier a porté sur la gouvernance participative et le second a concerné la détention des mineurs, y inclus les mineurs migrants non-accompagnés.

1.4.3 Le lancement de la stratégie de prévention sur les risques de la migration irrégulière et les voies légales de la migration vers l'Europe :

Deux actions ont marqué le lancement de cette stratégie de prévention ; l'organisation d'une campagne de sensibilisation et la création d'un guichet d'information sur les migrations.

- **Une campagne de sensibilisation avec les jeunes ambassadeurs du SALEMM.**

Une campagne utilisant le slogan «20 jeunes, 20 regards sur la migration» a été élaborée dans le cadre du projet « SALEMM » avec l'appui technique d'une agence de communication tunisienne. L'idée est de créer un groupe de 30 jeunes ambassadeurs de SALEMM, âgés entre 15 et 25 ans, pour les former sur les techniques audiovisuelles afin qu'ils produisent eux-mêmes 20 court-métrages et spots de sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière.

La campagne a été diffusée à travers les réseaux sociaux et des actions de sensibilisation ont été réalisées à ce propos dont le «Forum des opportunités» organisé, en collaboration avec le CDIS Mellasine et les organismes et associations du projet, à l'attention de 300 jeunes du quartier Mellasine et ses alentours. S'étalant sur deux jours dans, ce forum était une occasion aux jeunes de découvrir à travers la création artistique, de nouveaux horizons pour pouvoir construire un projet de vie loin des chemins dangereux de la migration irrégulière.

- **Le guichet d'information sur les migrations.**

En partenariat avec l'Observatoire National de la Jeunesse, ce guichet a été mis en place afin d'offrir aux jeunes de renseignements pour la dissémination des informations sur les parcours d'intégration socioéconomique au niveau local et sur les voies légales de la migration à l'étranger.

Des sessions d'information sur les opportunités d'emploi, études et stages ont déjà eu lieu notamment avec des représentants de l'Ambassade de la Suisse, de la Roumanie et de la Finlande. En outre, le Volontariat des Nations Unies a également offert aux jeunes une présentation sur les possibilités de s'engager en tant que volontaire à l'étranger.

1.4.4 Le soutien à l'insertion sociale et économique pour les mineurs et jeunes à risque de migration irrégulière :

Le projet régional «SALEMM» a apporté son soutien aux associations partenaires sur le Grand Tunis et à Sfax afin qu'elles mènent des initiatives ciblées, en direction des enfants et des jeunes vulnérables ainsi que leurs familles, et qui sont en rapport avec les 4 composantes du projet à savoir ; l'animation sociale, le soutien scolaire, le soutien psychosocial et la formation professionnelle.

Les initiatives retenues sont sélectionnées parmi celles qui identifient des populations vulnérables à la migration irrégulière et qui favorisent le partenariat avec les structures gouvernementales dans les territoires cibles. La subvention accordée pour la réalisation de ces initiatives est gérée directement par l'association.

1.4.5 Le développement de l'échange Nord-Sud et Sud-Sud :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « SALEMM », des visites d'échange entre l'Italie et la Tunisie, entre les intervenants sociaux et les autorités locales ont été organisées dans le souci d'un dialogue Nord-Sud et Sud-Sud.

Ainsi, il est prévu la participation des acteurs locaux à la conférence finale pour présenter les résultats du Projet régional SALEMM.

1.4.6 La communication et la visibilité :

Les efforts consentis pour la communication et la visibilité du projet sont orientés surtout vers :

- la création d'une page **Facebook « SALEMM Tunisie »** pour la diffusion des nouvelles, des photos et vidéos sur le déroulement des activités du projet,
- la création d'une YouTube «**SALEMM Tunisie**» sur laquelle sont postés les éléments de la campagne de sensibilisation ainsi que les vidéos sur le déroulement des activités du projet,
- le lancement d'un **Site Web du projet régional « SALEMM »** en trois langues (française, italienne et arabe) dans l'intention de rendre visible la stratégie régionale et d'informer des actions en cours dans chaque pays.

2. Rappel méthodologique.

2.1 Pourquoi la capitalisation ?

En se référant aux termes de référence de la mission, la capitalisation prévue dans le cadre du Projet « SALEMM » consiste à analyser et systématiser des actions entreprises sur le terrain avec le soutien des intervenants sociaux en Tunisie afin de rendre visibles leurs réalisations et de partager les expériences et bonnes pratiques.

A travers l'effort de capitalisation, l'expérience et le savoir-faire acquis au cours des projets réalisés sont préservés, systématisés, partagés et mis à la disposition des partenaires locaux, tout en facilitant la planification de projets futurs.

La capitalisation vise ainsi à améliorer des connaissances dérivées du projet afin d'identifier les bonnes pratiques et les rendre accessibles à d'autres acteurs intéressés. Elle est donc destinée à transmettre les leçons tirées de l'expérience vécue, partager les connaissances apprises, les bonnes pratiques, l'innovation, les défis et les solutions trouvées pour y remédier, dans un processus visant à améliorer la qualité des projets qui promeuvent l'intégration sociale et économique des jeunes vulnérables.

«La capitalisation c'est transformer le savoir en connaissance partageable»
(Pierre de Zutter)

Capitaliser consiste à **valoriser** ce que l'on sait faire, à **théoriser** les savoir-faire pour ne pas les perdre, à **transformer** la connaissance tacite en connaissance explicite et à **modéliser** les savoirs pour qu'ils soient transposables.

2.2 Les trois objectifs de la mission de capitalisation.

- (1) Initier la reconstruction théorique et la conceptualisation des pratiques innovantes conduites par les projets et activités réalisés par les ONGs partenaires dans le cadre des 4 composantes du projet « SALEMM » (animation sociale, formation professionnelle, orientation et soutien scolaire et appui psychosocial) et y apporter un regard critique.
- (2) Comprendre dans quelle mesure la méthodologie suivie dans le cadre du Projet « SALEMM » a impacté sur le travail quotidien des intervenants sociaux sur les territoires-cibles, ainsi qu'au sein de leurs structures respectives (ONG et institutions publiques).
- (3) Fournir une analyse détaillée quant aux synergies réalisées entre les ONG et les institutions publiques sur les territoires cibles du Projet « SALEMM ».
- (4) Formuler des recommandations, ainsi que des propositions d'action et de stratégies en vue de la prochaine programmation sur les territoires-cibles.

2.3 Aspects méthodologiques.

2.3.1 Les thèmes abordés.

L'objet de la capitalisation du projet «SALEMM» porte sur l'analyse des expériences menées par les intervenants sociaux engagés, et ce à partir de l'examen des principaux thèmes suivants :

- La description des activités entreprises dans le cadre des initiatives menées.
- L'identification des principales réalisations et leurs facteurs de réussite.
- L'identification des difficultés rencontrées et des effets imprévus.
- Les Leçons à tirer et les bonnes pratiques dégagées.
- Les recommandations d'amélioration

2.3.2 Les techniques de collecte utilisées.

Pour mener la mission de capitalisation du travail des intervenants sociaux réalisé dans le cadre du projet «SALEMM», un recensement rapide des documents disponibles (fiches d'activités, rapports narratifs et données sur les activités diffusées à travers les pages de Facebook et Site Web du projet).

L'analyse de ces données nous a permis une meilleure compréhension des différents éléments du projet et elle a servi de base pour l'identification des expériences à capitaliser ainsi que pour cerner les informations nécessaires à compléter.

Nous avons voulu appuyer ces données grâce aux informations délivrées par les intervenants sociaux que nous avons interrogés en utilisant les entretiens semi-structurés et les focus-group (Voir thèmes abordés en annexe 1).

Ces techniques s'appuient sur des questions ouvertes encourageant l'expression des avis, perceptions, attentes et expériences dans des mots propres aux interviewés. Elles fournissent à cet effet, des détails riches et importants selon leur point de vue.

2.4 Aperçu sur le déroulement de la capitalisation.

La mission de capitalisation s'est déroulée pendant un mois et demi selon un processus comportant les trois phases suivantes :

2.4.1 Phase d'identification.

Cette phase consiste à examiner les éléments de base qui font l'identité de l'expérience à capitaliser. Nous avons utilisé la fiche d'activité, élaborée par chaque intervenant, comme support de base pour l'identification de l'expérience.

2.4.2 Phase de description.

Au cours de cette phase, le travail de caractérisation de l'expérience est approfondi par une description des activités menées avec les intervenants sociaux en mettant l'accent sur les principales réalisations, les facteurs de réussite et/ou d'échec, les leçons à tirer, les bonnes pratiques et les recommandations d'amélioration.

Ces éléments ont été recueillis grâce aux 13 entretiens semi-structurés (10 avec des associations et 3 avec des acteurs publics) et aux 3 séances de focus-group (à raison d'une séance par filière/composante du projet) conduit durant la période allant du 9 au 23 novembre 2015 (*voir calendrier en annexe 2*).

2.4.3 Phase d'analyse.

Il s'agit de passer de la description de l'expérience à la discussion et l'analyse des constats concernant les réalisations, les facteurs de succès et les contraintes.

L'analyse cherche aussi à faire ressortir les enseignements à tirer des expériences menées, ainsi que d'identifier les bonnes pratiques sur la base d'un certain nombre de critères comme la pertinence, l'efficacité, l'innovation, la durabilité et la duplication.

Ainsi, un plan d'analyse détaillé est établi pour servir de base pour la rédaction du présent rapport.

Première partie :

Analyse de la participation des intervenants sociaux dans les activités du projet « SALEMM »

L'essentiel de la présente analyse est de décrire les initiatives réalisées par les acteurs publics et associatifs, dans le cadre de la mise en œuvre du projet « SALEMM ».

Les informations fournies à ce propos, à travers les entretiens menés et les documents fournis, sont présentées selon les trois thèmes suivants :

1. La participation des acteurs publics dans les activités du projet.
2. La participation des ONGs dans les activités du projet par composante.
3. Les synergies réalisées entre les acteurs du projet « SALEMM ».

1. La participation des acteurs publics dans les activités du projet.

1.1 Récapitulatif des acteurs publics impliqués dans le projet.

L'enjeu de la prévention de la migration irrégulière auprès des mineurs et des jeunes vulnérables, est fondamentalement collectif et exige que toutes les parties concernées, gouvernementales et non-gouvernementales, participent et contribuent à la réalisation des actions de sensibilisation et d'appui à l'insertion sociale et économique de cette population cible.

Sous cet angle, plusieurs acteurs publics se sont impliqués directement ou indirectement dans les activités du projet «SALEMM». En se référant aux informations fournies par les intervenants sociaux, à travers les entretiens et les documents, plusieurs institutions ont pris part à la mise en œuvre des actions en collaboration avec les ONGs engagées dans le projet et dont les principales peuvent être présentées par ministère de la tutelle comme suite :

- **Ministère des Affaires Sociales**
 - Direction Générale de la Promotion Sociale (DGPS)
 - Centres de Défense et d'Intégration Sociale (CDIS) à Soukra, Mellassine, Douar Hicher, et Ettadhamen
 - Centre de Protection Sociale des Enfants (CPSE) à Zahrouni
- **Ministère de la Jeunesse et de Sports**
 - Observatoire National de la Jeunesse (ONJ)
 - Maison des jeunes à Kram, Sijoumi, Bardo, Cité Helal et Hrairi
- **Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance**
 - Bureau du Délégué Général à la Protection de l'Enfance (DPE)
 - Centre d'Intégration des Jeunes Enfants (CIJES) à Bardo
 - Complexe d'enfance d'Ettadhamen et de Jayarra Centre d'information et d'Orientation Familiale (CIOF) d'Ettadhamen
- **Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**
 - Agence Tunisienne de Formation Professionnelle
 - Bureau régional d'emploi d'Ettadhamen
- **Ministère de la Justice**
 - Centre de rééducation des garçons mineurs à El Mourouj
 - Centre de rééducation des filles mineurs à El Mghira

1.2 La contribution des acteurs publics dans la réalisation des activités du projet.

Parmi les institutions publiques susmentionnées, plusieurs sont membres du comité du projet et d'autres ont contribué à la mise en œuvre des activités assurées par des ONGs en offrant l'espace, en mobilisant les populations bénéficiaires et/ou en participant à l'organisation et à la conduite de l'activité.

Seules les institutions publiques ayant bénéficié de l'appui financier et/ou technique dans le cadre du projet « SALEMM » sont décrites dans cette section.

1.2.1 Les Centres de Défense et d'Intégration Sociale (CDIS)

Ces centres relèvent du **Ministère des Affaires Sociales** et fonctionnent sous la supervision de la DGPS. Ils sont implantés dans des quartiers défavorisés et prennent en charge les enfants en situation de vulnérabilité pour une insertion sociale.

Ces centres offrent une diversité des services de prévention et de prise en charge fournis par un personnel qualifié multidisciplinaire ; psychologues, éducateurs, animateurs sociaux et autres.

Regroupant une population vulnérable à la migration irrégulière, ces centres présentent un terrain propice au travail de plusieurs intervenants sociaux pour mener des activités communes de sensibilisation suivant un processus de partenariat et de collaboration.

Sur les sept centres dans le Grand Tunis, deux bénéficient de financement du projet, à savoir le CDIS de Soukra et celui de Mellasine :

4. Initiative du CDIS de Soukra pour le «soutien psycho-socio-éducatif pour les enfants et les familles vulnérables à la migration irrégulière ».

Cette initiative est placée sous la composante relative au soutien psychosocial. Son objectif général est de prévenir les comportements à risques et développer des compétences psychosociales auprès des 30 enfants (10 filles et 20 garçons) âgés de 13 à 16 ans, pris en charge par le CDIS ainsi qu'auprès de leurs parents.

Les activités menées au sein du CDIS sont les suivantes :

- L'organisation de 2 ateliers éducatifs-artistiques ; le premier concerne la céramique pour 13 enfants et le second s'intéresse à la peinture pour 12 enfants.
- La peinture murale pour la décoration du siège du CDIS par 25 enfants.
- L'animation de 3 séances de sensibilisation par ATIOST à l'attention des enfants et leurs parents sur les thèmes des IST-VIH/SIDA, addictions et migration irrégulière.

Ces activités viennent renforcer le programme de réhabilitation et d'action éducative du CDIS en permettant à son équipe d'élargir ses activités psychosocio-éducatives. Elles ont contribué offrir aux enfants d'exploiter davantage leurs potentiels artistiques et de renforcer leurs habilités personnelles et sociales, de renforcer le centre en matériels logistiques et de consolider le partenariat avec ATIOST.

Les principales difficultés rencontrées lors de mise en œuvre des activités se rapportent à la gestion du temps à raison du calendrier « imposé », de retard de versement de budget.

Paroles d'acteurs : Succès et facteurs de réussite

« Nous avons fourni de l'effort pour amener les enfants à aimer leur pays ... en insistant sur la nécessité de leur éducation... Ils sont motivés et ils ont adoré l'activité... »

L'atelier de céramique est une nouvelle activité pour le centre... Il s'avère être une bonne pratique pour encourager l'expression des jeunes...

Le fait d'attirer l'attention sur le problème de la migration irrégulière et de concentrer les efforts sur cela est une valeur ajoutée à notre travail ... Nous avons constaté un changement auprès des jeunes au niveau de leur discours concernant El Harka... Cette question devient de plus en plus intégrée dans leurs préoccupations...

Prendre en compte les besoins des jeunes relatifs aux conduites à risque, et tenir compte des préoccupations des parents... Puis les faire participer dans les activités réalisées... La première journée de sensibilisation était déterminante pour attirer l'attention du public et le faire adhérer à l'action... »

CDIS Soukra

1.2.2 L'Observatoire National de la Jeunesse.

Dans le cadre du projet, **un guichet d'information sur les migrations** a été mis en place dans les locaux de l'ONJ, structure qui relève du **Ministère de la Jeunesse et de Sports**. Ce guichet est géré par deux conseillers formés parmi les cadres de l'ONJ.

Les principales activités menées sont les suivantes :

- Un manuel de référence a été élaboré sur la migration irrégulière et les voies légales possibles pour la migration
- Quatre journées ouvertes d'information ont été organisées à l'attention des jeunes tunisiens sur les voies régulières de la migration vers l'étranger, avec l'ambassade de Suisse, l'ambassade de Roumanie, l'ambassade de la Finlande et les Volontaires des Nations Unies.
- Une base des données est mise en place sur les associations intervenant dans la prévention de la migration irrégulière.
- Une session de formation a été organisée pour 20 jeunes sur les techniques d'élaboration d'un CV et d'une lettre d'une motivation pour la recherche d'un emploi.

Parmi les réalisations de ce guichet :

- Un accueil de 1461 jeunes pour information et orientation, et ce durant la période allant d'octobre 2014 à juin 2015, soit une moyenne de 183 visiteurs par mois. Parmi ces jeunes, 44% ont le niveau universitaire et 23% ont bénéficié d'une formation professionnelle.
- L'établissement des synergies avec les centres de ressources pour la migration (CRM) gérées par l'ANETI et l'OTE avec le soutien technique de l'OIM.

Selon les deux conseillers du guichet, ces réalisations trouvent leurs justifications entre autres, dans le fait que les activités menées sont organisées pour leur mise en œuvre et viennent répondre à un besoin des jeunes. Elles acquièrent ainsi une volonté et une conviction partagée par la direction générale et les cadres de faire de la question de migration une question d'intérêt à intégrer dans les actions de l'ONJ.

Cependant, étant la nouveauté du thème, le guichet n'est pas encore en mesure de pouvoir répondre aux différentes attentes des jeunes visiteurs ; comme le signale un conseiller :

« Bien qu'il y a une demande de la part des jeunes, parfois nous nous trouvons dans l'incapacité de pouvoir répondre à certaines de leurs attentes. Il faut préparer des solutions concrètes et réalisables... venir avec une idée fédératrice qui apportera quelque chose... »

Paroles d'acteurs : Facteurs de réussite du guichet de l'information

« Parmi les facteurs de réussite de cette activité dans le cadre du projet SALEMM, il y a d'abord la formation qui a donné de l'énergie et de la motivation pour contribuer aux efforts de prévention de la migration irrégulière... Ensuite, vient l'appui logistique au guichet d'information par la fourniture d'ordinateurs dont un PC est mis à la disponibilité des jeunes pour la consultation sur place concernant toute information relative aux possibilités de travail ou d'études à l'étranger... »

« S'ajoutent le guide sur les procédures et les sources d'information sur les pays étrangers fournies aux jeunes qui viennent consulter auprès du guichet... »

Les deux conseillers
chargés du guichet d'information à l'ONJ

1.2.3 Le Bureau du Délégué Général à la Protection de l'Enfance (DGPE).

Sous tutelle du **Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance**, le DPE est investi d'une mission d'intervention préventive dans une situation difficile menaçant la santé de l'enfant ou son intégrité physique ou morale, et qui procède à la coordination entre les différents services et organismes sociaux concernées par les affaires de l'enfance ainsi que les associations et les organisations.

Outre sa participation au comité du pilotage du projet « SALEMM », le DPE contribue, en clarifiant et en veillant au respect des aspects législatifs, aux efforts de prévention contre les situations de menaces auxquelles l'enfant est confrontée, y inclus la migration irrégulière.

Etant le nouveau caractère des initiatives de prévention des mineurs contre la migration irrégulière, les intervenants sociaux ; institutions publiques ou associations, auront besoin des informations spécifiques sur les aspects législatifs pour la protection de l'enfant à travers l'élaboration et la diffusion d'un guide spécifique à ce thème.

2. La participation des ONGs dans les activités du projet par composante.

2.1 Récapitulatif des ONGs engagées.

Le projet «SALEMM» est caractérisé par l'implication d'un nombre important des associations actives pour mettre en place des activités sur le terrain auprès des enfants, des jeunes et des familles touchés par le phénomène de la migration irrégulière.

On note à cet effet, une douzaine d'ONGs engagées a bénéficié des subventions pour conduire des activités en rapport avec les 4 composantes du projet (*Voir tableau 1 ci-après*).

Tableau 1 : Répartition des ONGs engagées, par composante, dans les activités du projet « SALEMM » dans le Grand Tunis

ONG engagée	Animation sociale	Soutien scolaire	Soutien psychologique	Formation professionnelle
1. Association AMAL pour la Famille et l'Enfant	***	***	***	
2. Association Réseau Tunisien de l'Economie Sociale (ARTES)	***			
3. Association Terre pour Tous	***			
4. Association Théâtre Forum Tunisie	***			
5. Association PONTES Tunisie	***			
6. Association CHEB pour la citoyenneté	***			
7. Association Nationale des Amis des Enfants des Centres Intégrés (ANAECI)		***		
8. Association Tunisienne de Soutien à la Famille - Yessrine (ATSF)		***	***	
9. Association Mass'Art			***	
10. Association Tunisienne d'Information, d'Orientation sur le Sida et Toxicomanie (ATIOST)			***	
11. Association FREE SIGHT			***	
12. Association Campagne				***

Ainsi, il ressort à la lumière des entretiens que les initiatives menées ont fait participer d'autres ONGs spécialisées pour la réalisation de certaines activités sur le terrain.

2.2 Aperçu sur les activités réalisées par les ONGs selon chaque composante du projet.

Dans le cadre du projet «SALEMM», 17 initiatives proposées par les 12 ONGs ont été retenues et appuyées afin qu'elles soient mises en œuvre, pour une durée moyenne de trois mois, dans différents sites d'intervention au profit des mineurs et des jeunes vulnérables à la migration irrégulière.

Leur répartition par composante est donnée au tableau n°2.

- Pour **l'animation socio-culturelle**, elle comprend différentes initiatives qui visent à mobiliser les enfants et les jeunes ciblés en vue d'attirer leur attention sur les risques de la migration irrégulière et à augmenter chez eux, le sentiment d'appartenance et d'amour au pays.

Pour ce faire, les activités emploient des méthodes et des techniques qui favorisent la participation et encouragent l'expression ; comme la conduite des campagnes de sensibilisation animées par des jeunes formés, le lancement des concours photos et des compétitions sportives, l'organisation d'une manifestation combinant la projection des films, le spectacle théâtrale et du RAP ainsi que la pratique du théâtre forum et la production d'un vidéo-clip.

- Concernant **l'orientation et le soutien scolaire**, les initiatives entreprises consistent à un accompagnement à la scolarité des enfants ciblés ainsi qu'à proposer des activités les préparant à profiter de cette scolarité, à développer des capacités de communication et à les amener à découvrir l'autre facette positive de leur pays.

Ces activités regroupent des ateliers d'éducation civique, sportive et artistique et surtout l'organisation des excursions à des endroits bien spécifiques.

- S'agissant du **soutien psychosocial**, les initiatives s'adressent aussi bien aux enfants et aux jeunes vulnérables qu'à leurs familles. Elles tendent à susciter l'intérêt de la prévention de la migration irrégulière en renforçant le dialogue à son propos et le lien d'échange entre enfants et parents.

Cela se réalise à travers des séances de sensibilisation, l'organisation des sorties, la tenue des ateliers artistiques (théâtre forum, cinéma, musique Rap, etc.).

- Quant à la **formation professionnelle**, les initiatives sont concentrées sur la préparation et la mise en contact des jeunes vulnérables avec le milieu de travail afin de les aider à avoir d'un emploi qui leur procure la stabilité et les motive à écarter l'idée de la migration irrégulière.

Les axes de l'intervention portent sur la sensibilisation pour la formation professionnelle, l'accompagnement, la création d'un réseau de contact pour les bénéficiaires, la recherche de stages, d'emploi et des sources de financement, ainsi que l'organisation des rencontres entre jeunes et chefs d'entreprises.

Tableau 2 : Initiatives entreprises dans le cadre du projet « SALEMM » dans le Grand Tunis par composante et par association.

Composante	Nombre d'initiatives	ONGs engagées
Animation sociale	7	AMAL, ARTES, Terre pour Tous, Théâtre Forum, PONTES et CHEB
Soutien et orientation scolaire	3	AMAL, ANAECI et ATSF
Soutien psychosocial	5	AMAL, Mass'Art, ATIOST, FREE SIGHT et ATSF
Formation professionnelle	2	Campagne

Nous donnons ce qui suit, les détails sur les différentes initiatives menées par les ONGs engagées dans le cadre du projet «SALEMM ».

Ces initiatives sont présentées par composante selon la structure suivante :

- Intitulée de l'initiative et l'acteur (ONG)
- Objectifs et publics cibles
- Principales réalisations
- Facteurs de leur réussite
- Difficultés rencontrées.

Il est à signaler que certaines associations interviennent dans plus d'une composante et peut avoir plus d'une initiative.

2.2.1 La composante « animation sociale ».

Au total, sept initiatives relatives à cette composante ont été mises en œuvre par six associations à savoir ; AMAL, ARTES, Terre pour Tous, Théâtre Forum, PONTES et CHEB.

1. «Protection de l'environnement du quartier Douar Hicher et Cité Ettadhamen » par l'association AMAL pour la famille et l'enfant.

Sur une période de 3 mois, l'initiative vise le développement chez les jeunes le sentiment d'appartenance à leur quartier et leur pays afin de prévenir les risques de la migration irrégulière.

S'adressant aux enfants et aux jeunes âgés de 13 à 18 ans, l'action s'est déroulée, au CDIS Douar Hicher et au Centre de soutien scolaire (CSS) d'AMAL à Ettadhamen, en atelier d'information et de préparation suivi d'une campagne de sensibilisation d'une journée sur la protection de l'environnement :

- Lors des ateliers, les enfants participants ont défini les activités qu'ils souhaitent mettre en place dans chaque quartier ainsi que les responsabilités en vue de mener la campagne en ce sens.
- Concernant les campagnes de sensibilisation, la première était menée au complexe d'enfance d'Ettadhamen par 17 enfants accompagnés de 3 encadreurs en direction d'au moins 60 enfants et jeunes fréquentant ce lieu. Les activités y réalisées concernent la plantation des arbres et fleurs, le nettoyage de l'espace, l'installation des poubelles et l'affichage des posters muraux. Quant à la campagne au CSS d'AMAL, elle était conduite par 35 enfants répartis en 3 ateliers ; un concerne le recyclage des déchets animé par 2 animatrices de l'Institut Supérieur des Cadres de l'Enfance, le second porte sur l'implantation des arbres et fleurs, le nettoyage et le placement des poubelles et le troisième est réservé à la création des tableaux muraux sur la protection de l'environnement.

La réalisation de cette action a produit des résultats à triple niveaux :

- Sur les enfants. ils ont acquis des habilités pour être plus attachés à leur pays, pour convaincre les autres de l'intérêt de protéger l'environnement du pays, pour se détacher de l'idée de la migration irrégulière.
- Sur les acteurs (CIJE, Complexe d'Enfance, CDIS) grâce à la concertation, la collaboration et l'implication avant, pendant et après l'activité.
- Sur les enfants bénéficiaires qui sont informés, convaincus de l'importance de la participation citoyenne pour préserver la protection et le patrimoine du pays et pour faire face à la migration irrégulière.

2. «Mon pays comme je le vois», par l'association AMAL pour la famille et l'enfant.

Cette action tente d'inciter les enfants et les jeunes scolarisés et non scolarisés, à exprimer par photo leur amour pour le pays.

Durant une période de deux mois et suite une réunion de concertation avec CDIS Douar Hicher et CIJES Bardo en tant que partenaires, les activités suivantes ont été entamées :

- Lancement d'appel au concours-photo suite auquel 13 enfants/jeunes ont été inscrits pour y participer.
- Des cours d'initiation aux techniques de la photographie dispensés aux jeunes, par un formateur photographe professionnel, au CSS Amel à Ettadhamen.
- Participation aux 4 séances de projection des films, suivie de discussions, sur la migration irrégulière organisées par le club de citoyenneté du CSS.
- Organisation des sorties pour prise des photos.
- Exposition des photos et remise des prix. Au total, 30 photos prises par 9 enfants ont fait l'objet d'une sélection de 4 meilleures productions et remise des prix d'encouragement (3 appareils photo et une bourse symbolique) lors d'une cérémonie de clôture de l'action.

Parmi les acquis de cette initiative, on enregistre l'apport de travail de concertation et d'échange avec les partenaires, d'une part et l'acquisition des jeunes participant au concours, des compétences techniques en photographie ainsi que des connaissances sur la migration irrégulière, d'autre part. D'ailleurs, grâce à leur participation, les jeunes ont pris conscience des conséquences de cette question et ont ensuite proposer des solutions afin d'en faire face. La meilleure solution à leurs yeux est d'aimer et de présenter la bonne image du pays.

Paroles d'acteurs : Succès et facteurs de réussite

« ... La volonté des enfants et leur motivation, le fait de les faire participer dans la programmation des activités... L'enfant a toujours son mot à dire et participe à merveille ... S'ajoutent ainsi les capacités de l'association dans l'organisation à côté du professionnalisme des encadreurs des enfants dans les centres... »

Association AMAL

3. «Manifestations socioculturelles et sportives aux quartiers de Jayara à Sidi Hassine et la Cité Helal à Sedjoui de la banlieue sud de Tunis » par ARTES.

La présente initiative consiste à intégrer la sensibilisation des jeunes scolarisés et non scolarisés sur les risques de la migration irrégulière dans les manifestations socioculturelles organisées dans les quartiers défavorisés. Elle vise à renforcer l'appartenance des enfants à leurs milieux ainsi que les capacités de leurs familles en encadrement afin de pouvoir faire face aux comportements à risques et à la migration irrégulière chez ces enfants.

A cet effet, une manifestation socioculturelle est menée en collaboration avec le CDIS Mellassine à l'attention de 60 enfants et jeunes scolarisés et non scolarisés, regroupant les principales activités suivantes :

- Organisation d'un tournoi de football inter-quartiers pour les jeunes de moins de 17 ans et jeunes de plus de 17 ans.
- Les tournois sont suivis d'organisation d'une séance de sensibilisation à travers la projection des vidéos et des photos traitant les conséquences de la migration irrégulière.
- Tenu d'un workshop dans chaque site d'intervention (complexe culturel à Jayarra, maison des jeunes à Cité Helal et CDIS à Mellassine) sur le thème « sensibilisation sur la migration irrégulière ». Le nombre des jeunes participants varie entre 20 et 30 par atelier.
- Organisation d'une cérémonie de clôture de la manifestation au centre sportif Borj Louzir à Sokra (activité à l'initiative et à la charge du RTES) au bénéfice de 150 jeunes en présence du Président de la municipalité, du Directeur des activités sportives au commissariat des sports, des cadres régionaux du gouvernement de l'Ariana.

Dans l'ensemble, cette manifestation a réussi sur le plan logistique et encadrement. Elle a pu attirer l'attention des jeunes et leurs familles sur les méfaits de la migration irrégulière.

Parmi les facteurs remarquables de cette réussite se trouvent la motivation et l'engagement des jeunes sélectionnés pour s'impliquer activement dans la lutte contre la migration irrégulière.

4. «Journée de sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière» par l'association Terre pour Tous.

Il s'agit d'un spectacle organisé à la place de Maekel Zaaim attirant les jeunes et leurs familles habitant dans les quartiers limitrophes défavorisés (Mellazine, Hay Helel et Beb Jdid).

L'objectif de cette initiative est de sensibiliser les jeunes sur les risques de la migration irrégulière.

Adoptant une approche participative, les activités relatives à la préparation et au déroulement du spectacle ont été définies et mises en œuvre à l'initiative des jeunes volontaires des quartiers ciblés.

Pour les préparatifs :

- Annonce de l'événement à travers un dépliant et une affiche autocollante réalisés et distribués dans les quartiers ciblés.
- Nettoyage de la place
- Mise en place du matériel et de la logistique pour le spectacle

Concernant le déroulement du spectacle :

- Projection des films documentaire et vidéo en dessin animé abordant les inconvénients de la migration irrégulière.
- Présentation d'une pièce théâtrale jouée par des jeunes formés à cet effet par un professionnel dans le domaine (metteur en scène).
- Chansons de Rap par trois jeunes formés.
- Débat ouvert

Ce spectacle a réussi à attirer un large public des jeunes venant des quartiers défavorisés qui ont réagi positivement avec le thème de l'évènement sur le plan fond et forme.

L'engagement des jeunes volontaires et le travail de proximité réalisé en amont dans les quartiers sont les facteurs les plus cités de la réussite de cette initiative.

5. « Envie d'Agir » par l'association Théâtre Forum Tunisie

Il s'agit d'une action de formation des 20 jeunes (10 animateurs et 10 leaders), dans les quartiers défavorisés à Soukra, Douar Hicher et Zahrouni, sur les techniques de théâtre de l'opprimé / théâtre forum afin qu'ils puissent traiter, au moyen du jeu scénique, des thèmes illustrant des situations problèmes dans leurs communautés locales notamment en ce qui concerne la migration irrégulière. Les animateurs et leaders sont sélectionnés parmi les jeunes du CDIS Soukra, du CDIS Douar Hicher et du Centre de Protection Sociale des Enfants (CPSE) Zahrouni.

Cette initiative est réalisée en trois phases :

- D'abord, dresser un état des lieux qui a permis de détecter le choix des problèmes à illustrer avec les jeunes en spécifiant la relation cause à effet.
- Ensuite, dispenser un stage de formation pour acquérir les techniques du Théâtre Forum. D'une durée de 6 jours, la formation est animée sous forme des jeux et d'exercices de la méthode théâtre forum et théâtre image, des ateliers de réflexion et des travaux de groupe, une répétition autour des textes créés et pour le dernier jour des spectacles.
- Enfin, 4 spectacles ont été réalisées suivant un ordre interactif impliquant le spectateur à jouer des rôles, à négocier des situations et à faire émerger des idées et des solutions.

L'initiative menée a fourni un support de réflexion et d'action aux animateurs et aux jeunes victimes de difficultés et de marginalisation. Les spectacles réalisées ont réussi à mobiliser des jeunes sur la question et à faire participer des parents ayant vécu le problème dans les efforts de la sensibilisation.

Cependant, les moyens financiers accordés n'ont permis que 4 spectacles qui restent insuffisants pour susciter de l'intérêt chez les jeunes.

Paroles d'acteurs : Réalisations et facteurs de réussite

«Les ateliers de réflexion permettent de faire dégager les perceptions que font les jeunes de la migration irrégulière à partir de leur vécu, de recueillir des histoires de changement à travers des témoins ... Les cas ayant tirés profit (réussis) de la migration irrégulière, causent un certain blocage chez les jeunes... Pour débloquer la situation, on revient aux considérations d'ordre moral utilisées par les parents... »

Les spectacles sont riches. Chaque spectacle est une expérience qui ne se répète pas...

Le volontariat et l'engagement des membres de l'association ont de l'expérience une réussite malgré la limite des ressources financières accordées...»

Théâtre Forum Tunisie

6. « Le regard inversé », par l'association PONTES Tunisie.

Cette initiative cherche la promotion d'une meilleure compréhension du phénomène migratoire des enfants et des jeunes ainsi que le développement d'un réseau associatif d'animation dans le cœur de la médina de Tunis. Son objectif général est de contribuer à transmettre un message d'espoir à la jeunesse en Tunisie afin de se préoccuper de leur propre réalité.

L'action menée pour une durée de 3 mois a employé les arts (Slam et théâtre forum) comme moyen d'expression des jeunes. Elle s'est réalisée en trois phases suivantes :

- Phase de préparation consacrée d'abord à l'annonce d'un appel à candidature à travers les délégations de Bab Souika et des quartiers destinataires, les maisons des jeunes de Bab Souika et Sidi Hassine ainsi qu'à travers les réseaux sociaux. Ensuite, 20 jeunes ont été sélectionnés pour la participer au projet et une programmation de déroulement de l'action a été établie.
- Phase de formation des jeunes sélectionnés qui s'est déroulée en ateliers de communication, d'écriture et d'expression corporelle animés par des professionnels (psychologues de l'Association des Psychologues Solidaires, Poète slammeur de l'Association M'Nemty Heducap, des créateurs danseurs de l'Association Théâtre Forum Tunisie). A l'issue de ces ateliers, les imitatives des jeunes les plus prometteuses ont été retenues pour la construction d'une performance artistique combinant un texte de Slam, une image visuelle et un accompagnement musical.
- Phase de production d'un clip vidéo comportant le repérage des lieux, le tournage et l'enregistrement, le montage et la mise sur support avec sous-titrage en différentes langues (Français, italien et anglais).

Le produit sera diffusé dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur la migration irrégulière à mener dans les maisons de jeunes ciblées. Un Kit pédagogique de discussion sur le thème sera produit et une campagne de promotion de ce travail sera envisagée.

Paroles d'acteurs : Pour la durabilité

« ... Sur le plan contenu, le texte est révélateur à plus d'un titre ; psychologique, sémiologique, valeur gestuelle, etc. Il s'agit d'un support audiovisuel à diffusion élargie... Nous allons documenter l'expérience pédagogique de production de ce clip. Nous comptons également faire une tournée avec ce produit, entamer une réflexion sur l'impact des messages en terme des regards inversés... »

7. «El Harka is death » par l'association CHEB pour la citoyenneté.

Cette initiative vise à influencer positivement les jeunes vulnérables et à risque de migration irrégulière en démontrant ses méfaits.

Elle consiste à former 16 jeunes âgés entre 15 et 23 ans, issus des quartiers populaires d'un profil varié (étudiants, élèves, chômeurs dont deux ont été à la prison suite à une tentation de migration irrégulière) en techniques de théâtre forum afin de les aider à concevoir et à mettre en scène 4 pièces théâtrales à jouer auprès des jeunes parmi vulnérables.

Au terme de cette formation qui a duré 6 jours, les jeunes ont réalisé quatre pièces théâtrales traitant les méfaits de la migration irrégulière. Ensuite, une tournée a été organisée pour la présentation de ces pièces à environ 300 enfants et jeunes vulnérables dans les 4 lieux suivants : le village SOS Gammarth, les colonies des Vacances de Borj Cedrya, le Centre de Rééducation des Mineurs (garçons) – El Mourouj, le Centre de Rééducation des Mineurs (filles) – El Mghira.

Parmi les résultats positifs de cette expérience, et malgré la contrainte du temps (durée limitée pour la formation, la préparation et l'exécution), l'initiative a réussi à :

- réunir 16 jeunes acteurs (7 filles et 9 garçons) malgré leurs différences. L'association a travaillé sur l'esprit d'équipe et les a incités à travailler ensemble.
- créer une interactivité remarquable de la part du public cible avec les scènes présentées
- susciter chez les enfants et les jeunes de la réflexion sur les méfaits de la migration irrégulière. Ils se sont projetés dans les différentes situations problèmes abordés et ont positivement réagi pour identifier des solutions appropriées.

Paroles d'acteurs : Facteurs de réussite

«Les activités réalisées dans le cadre du projet ont produit un impact positif sur les 16 jeunes... Elles ont réussi à les convaincre et à les engager dans la sensibilisation, même pour d'autres thèmes comme la violence... Les spectacles présentés ont été très appréciés et ont engagé des discussions et des échanges très riches... Nous-mêmes, nous étions surpris par l'interaction entre jeunes surtout au centre d'El Mourouj...»

L'engagement des jeunes pairs éducateurs, le sérieux et la qualité de travail qu'ils sont train de fournir... Leur participation et leur appropriation de la cause sont le fruit des efforts des formateurs qui ont travaillé plus sur le relationnel et ont réussi à faire dégager beaucoup des choses chez les jeunes bien que le thème est difficile... »

CHEB pour la citoyenneté

2.2.2 La composante «orientation et soutien scolaire».

Trois initiatives relatives à cette composante ont été mises en œuvre par trois associations à savoir : AMAL, ANECI et ATSF.

1. «**Connaissons notre pays**», par association **AMAL** pour la famille et l'enfant.

L'initiative consiste à l'organisation des excursions au bénéfice des enfants âgés de 13 à 18 ans, inscrits au CSS d'AMAL, CDIS Douar Hicher CIJES Bardo afin de les amener à mieux connaître leur pays, son patrimoine.

Quatre excursions d'une journée chacune ont été à cet effet organisées (Le nombre d'enfants par excursion varie entre 26 et 39) :

- Visites de musée d'Utique et du Park Ichkeul.
- Visites de musée de Carthage, port punique, musée océanographique «Dar Elhout », espace Sadika et Institut des Hautes Etudes Touristiques Sidi Dhrif.
- Visites de Tunis la médina, Assemblée des Représentants du Peuple, musée de Bardo, Centre d'Intégration Professionnelle d'AMAL, centre industriel traditionnel Denden.
- Visites de l'Ecole National de Médecine Vétérinaire Sidi Thabet, ferme thérapeutique Sidi Thabet, musée militaire national « le palais de rose ».

Pour chaque excursion, les enfants font une recherche préalable sur les lieux à découvrir. Après les visites, chaque enfant rédige un rapport de son vécu et de ce qu'il en a appris. Les différents rapports ont fait l'objet de discussions au cours d'une séance d'évaluation de cette activité. Grâce à cette méthode pédagogique axée sur la pratique et la participation de l'enfant dans la recherche de l'information, les bénéficiaires ont acquis des connaissances sur l'histoire de la Tunisie et ont pris conscience de son riche patrimoine, de l'amour au pays, de l'existence des opportunités d'éducation, de formation et de travail, ainsi que de la nécessité de prévention de la migration irrégulière.

Paroles d'acteurs : Réalisations

« Les enfants ne quittent pas leurs quartiers ; ils sont presque enfermés ce qui leur stresse davantage et ne pensent pas à d'autres alternatives que la migration irrégulière qui se trouve propagée dans leur entourage... Il est donc attendu qu'il ignore les autres aspects positifs de son pays... Parmi ces derniers et grâce aux excursions, se trouve la connaissance du patrimoine national, les opportunités d'emploi sur le marché de travail, les loisirs et aussi l'Assemblée des Représentants du Peuple. »

Association AMAL

2. «Prévenir la migration irrégulière des jeunes du Bardo à travers le soutien scolaire et l'éducation civique » par ANAECI

Cette initiative vise à prévenir la migration irrégulière des enfants à travers le soutien scolaire et l'éducation civique. Elle a lieu au Centre Intégré des Jeunes (CIJES) du Bardo qui héberge et reçoit plus de 50 enfants âgés de 6 à 18 ans issus de quartiers difficiles (Douar Hicher, Cité Ettadhamen, Ezzouhour, Mnihla, Somrane, Aagba).

L'activité se déroule entre trois ateliers, des excursions et une cérémonie de clôture :

- Un atelier de soutien scolaire en langues arabe, française et anglaise. Les cours sont dispensés par des enseignants volontaires.
- Un atelier-club de lecture, avec une fréquence de deux fois par semaine, visant à apprendre à lire, discuter, résumer et tirer des leçons.
- Un atelier d'éducation civique traitant des thématiques spécifiques (la tolérance, le respect, l'amour, la propreté et l'honnêteté) et organisant des activités sportives (préparation physique, compétitions en basketball et football) et des activités artistiques (peinture à l'huile et danse).
- Des excursions au musée de Bardo, au site archéologique de Carthage, à Hammamet (bateau Pirate) et à la cité des sciences.
- Une cérémonie de clôture des activités durant laquelle les enfants ont exposé et présenté leurs tableaux de peinture, des pièces théâtrales, des chants et de danses réalisés sur la migration irrégulière.

Paroles d'acteurs : Réalisations et facteurs de réussite

« L'expérience menée avec les excursions était géniale... La visite de musée de Bardo a travaillé un peu le sentiment d'appartenance et l'identification par rapport aux personnalités historiques de la Tunisie... Le message clé à faire passer aux enfants était : voilà les personnes qui ont marqué l'histoire de votre pays et vous qu'est-ce que vous pourriez être et apporter à ce pays... »

Grâce au projet, le centre a renforcé le club de lecture par la création d'une bibliothèque avec des livres qui accrochent les enfants... Les éducatrices du centre sont compétentes et disponibles pour faire aimer la lecture aux enfants et leur apprendre comment lire, comment présenter et discuter du contenu... Un échange est également développé entre les enfants du centre et les élèves des écoles voisines...

Nous avons fourni de l'effort pour amener les enfants à aimer leur pays ... en insistant sur la nécessité de leur éducation... »

ANAECI – CIJES Bardo

3. « Mes études : mon visa pour l'avenir » par ATSF

L'essentiel de cette initiative est d'inscrire les enfants ciblés dans une démarche active de manière durable, en vue de les protéger de la migration irrégulière, tout en évitant le décrochage scolaire.

L'objectif est de soutenir une quarantaine d'enfants écoliers et lycéens, qui suivent des cours de soutien scolaire avec l'ATSF, afin d'améliorer leurs résultats scolaires et de développer leurs capacités de communication.

L'initiative a comporté les deux actions suivantes :

- Le soutien scolaire qui a consisté à dispenser des cours de rattrapage dans les différentes matières de base : mathématique, langue, sciences de la vie et de la terre, sciences physiques. Assurés par des jeunes diplômés, ces cours sont donnés du lundi au vendredi. Le samedi est consacré aux activités artistiques (dessin, théâtre et lecture). Une fourniture scolaire est également distribuée aux bénéficiaires.
- Organisation d'une excursion au gouvernorat de Nabeul pour découvrir un des plus riches sites archéologiques à savoir ; la citadelle de Kelibia, le site de Kerkouane et les grottes d'El Haouaria.

L'action entreprise contribue à aider les enfants ciblés à poursuivre leur scolarisation et arriver à avoir un niveau scolaire amélioré. Elle a permis une meilleure connaissance du patrimoine du pays et d'enrichir un savoir historico-culturel.

Ainsi, les enfants bénéficiaires ont profité des activités organisées pour s'amuser et s'évader du stress de la révision et des conditions quotidiennement confrontées.

En mettant en œuvre cette action, les difficultés rencontrées sont d'ordre financier (limite de budget pour l'achat des livres) et en rapport avec l'établissement de la liste des bénéficiaires avant le passage des examens (attente de résultat scolaire final).

Paroles d'acteurs : Parmi les facteurs de réussite

«... L'intérêt qu'accordent les enfants à la question de la migration irrégulière et le désir de discuter à son propos trouvent leur justification dans les conséquences des expériences vécues dans leur proche entourage... »

ATSF

2.2.3 La composante « soutien psychosocial ».

Cinq initiatives relatives à cette composante ont été mises en œuvre par cinq associations à savoir : AMAL, Mass'Art, ATSF, ATIOST et FREE SIGHT.

1. « La famille ; lieu de concertation, de stabilité et de soutien » par l'association **AMAL** pour la famille et l'enfant.

La présente initiative se veut une occasion pour renforcer le lien, le dialogue et la bonne relation entre mère - enfant, en apportant le soutien psychosocial et l'accompagnement aux mères et à leurs enfants (âgés de 12 à 17 ans) en situation de difficulté.

L'action cherche à valoriser le rôle de la famille dans la protection de l'enfant, à renforcer les compétences des enfants menacés et vulnérables, à encourager et à faciliter le dialogue entre les générations.

Pour ce faire, les activités suivantes ont été réalisées :

- Réunions de préparation avec les partenaires, les intervenants et le complexe d'enfance Ettadhamen comme centre de provenance des bénéficiaires.
- Formation des 40 mères en encadrement psychologique, répartie en deux sessions (20 participantes par session) de 4 jours chacune. Cette formation s'est déroulée en cercles d'échange entre les mères et en ateliers d'appui et d'accompagnement.
- Organisation d'une sortie des 15 enfants et leurs mères dans l'intention de renforcer le lien parental et de faciliter le dialogue et le partage.
- Apprentissage de 20 enfants en fabrication des produits manuels traditionnels dans le cadre du club des mères et d'enfants animée par une maman parmi les élèves inscrits au CSS AMAL Ettadhamen.
- Exposition des produits fabriqués par les enfants.

Paroles d'acteurs : Des difficultés

« A Douar Hicher, nous avons souhaité réserver un lieu de rencontre des familles du quartier où les parents et leurs enfants peuvent passer un temps ensemble... Des initiatives ont été entamées avec les parents et les enfants (buvette, chaises, jeu de football et autres) pour aménager l'espace et le protéger par un gardien à rémunérer... Mais cela demande des ressources financières à mobiliser ainsi que de l'intervention de la municipalité pour le recrutement d'un gardien... Des ateliers de plaidoyer seront organisés par les intéressés pour défendre cette cause...»

Association AMAL

2. « Voile » par l'association Mass'Art pour une culture alternative.

Cette initiative est menée au profit d'une centaine des enfants et des jeunes âgés de 6 à 18 ans de profil varié issus des quartiers populaires dans les localités de Beb Saadoun, Beb Laasal, Mallasine, Zahrouni, Soukra et Douar Hicher. Elle vise à sensibiliser cette population cible aux risques de la migration irrégulière en développant les moyens d'expression à travers l'art.

L'action a été menée en partenariat avec les CDIS installés dans les localités de l'intervention ainsi qu'avec le CPE d'Ezahrouni. Conduite sur deux phases de trois mois chacune, cette action emploie les techniques théâtrales, cinématographiques et musicales suivant une approche participative. Les activités ont été réalisées en :

- deux ateliers du théâtre forum ; le premier est organisé au profit de 36 enfants âgés de 6 à 13 ans et le second pour 18 jeunes de 14 à 24 ans. Lors de ces ateliers, les jeunes ont travaillé sur des situations problèmes qu'ils ont identifié et à les démontrer au public suivant une approche interactive renversant les rôles d'acteur et spectateur.
- un atelier du scénario tenu à l'attention des 15 jeunes du quartier et du CPE d'Ezahrouni pour les initier aux techniques cinématographiques.
- un club cinéma au sein du CPE d'Ezahrouni pour apprendre aux jeunes les techniques d'analyse des films. Trois films ont été à cet effet projetés et discutés à savoir : deux documentaires (aéroport Hammam Lif et Boza) et un film fiction (une vie courte).
- une composition et réalisation de deux chansons Rap sur la migration irrégulière : « Khamsa fi chkaf » et « Douri ya harka ».

La fermeture de l'espace Mass'Art durant environ trois mois a ralenti la réalisation des activités et a obligé l'équipe des encadreurs à continuer le travail dans d'autres espaces. Malgré cette difficulté, le travail avec les jeunes était une occasion pour découvrir « des talents capables de créativité et de mieux faire quand les conditions appropriées seront réunies. »

Paroles d'acteurs : Facteurs de réussite

« Parmi les facteurs de réussite, il y a l'expérience professionnelle acquise du travail de proximité ... La capacité de l'encadreur et sa maîtrise de la technique pour amener les enfants à réfléchir et à s'exprimer... »

S'ajoute aussi la motivation des enfants à apprendre. Au départ, ils avaient l'idée que l'art ne concerne que l'élite... et qu'eux ne sont que des victimes... Avec les activités menées, ils ont appris à s'exprimer et à positiver... »

Association Mass'Art

3. «Un autre regard sur la migration; soutien psychologique et nouvelles perspectives pour les enfants et leurs mères » par ATSF.

L'initiative consiste à une campagne de sensibilisation sur la migration irrégulière à l'attention des enfants et jeunes ainsi que leurs mères. L'action a été menée dans les structures accueillant ces publics cibles à savoir : le Centre Abderrahmen Ben Nis (espace municipale d'animation El Agba), Centre d'Information et d'Orientation Familiale à Cité Ettadhamen, CDIS Douar Hicher et Association Dar Kbira à Zahrouni.

En étroite collaboration avec ces centres, la campagne a regroupé les activités suivantes :

- Des **séances de sensibilisation** d'une centaine des mères (célibataires, divorcées ou veuves) et d'une centaine d'enfants/jeunes dans les différents centres, animées par un psychologue et un coach en développement personnel.
- Des **séances de projection de films** suivie des débats. Parmi les 20 productions réalisées dans le cadre du projet SALEMM, l'équipe a sélectionné deux films pour les enfants/jeunes (looking for paradiso et souffrance cachée) et un film pour les mères. Ce choix est guidé par les spécificités du public et la nature des messages (implicite ou explicite) afin d'en faciliter la compréhension.
- Des **ateliers artistiques**, en direction des enfants/jeunes des centres, combinant le dessin, le théâtre, l'essai et la danse comme moyens d'expression sur la question de la migration irrégulière.
- Une **journée de clôture** en présence des différents partenaires, pour présenter les travaux réalisés par les enfants/jeunes : (dessin et trois pièces théâtrales) et à la remise des prix.

Cette campagne de sensibilisation était une expérience bénéfique à plus d'un titre. Essentiellement, elle était une occasion pour s'exprimer, discuter et échanger à propos d'un problème qui préoccupe les enfants/les jeunes et les mères et les touche du près.

Paroles d'acteurs : Réalisations et difficultés rencontrées

«L'organisation était bien préparée à Douar Hicher, ... L'intérêt qu'accorde les jeunes à la question de la migration irrégulière et le désir de discuter à son propos trouvent leur justification dans les conséquences des expériences vécues dans leur proche entourage... A El Agba par contre, l'activité était mal préparée et le nombre de présents important ce qui a rendu l'animation et la participation des jeunes à la discussion difficiles...

Toutefois, la période de réalisation des activités ne correspondait pas à la disponibilité de la population bénéficiaire... Ainsi, une petite difficulté est rencontrée pour la sélection de la population bénéficiaire par l'association Dar Kbira... Le calendrier a été changé à Ettadhamen. »

ATSF

4. «Soutien psycho-socio-éducatif pour les enfants et les familles vulnérables à la migration irrégulière » par ATIOST.

L'action est menée en partenariat avec CDIS Soukra. Son objectif général consiste à la prévention des comportements à risques et au développement des compétences psychosociales auprès des enfants pris en charge par le CDIS Soukra et leurs parents.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action au sein du CDIS, ATIOS a contribué par l'animation de séances de sensibilisation à l'attention des enfants et leurs parents sur les trois thèmes suivants :

- Les **IST-VIH/SIDA**. Ce thème a fait l'objet de deux séances ; une pour 20 enfants âgés de 13 à 16 ans et l'autre pour 27 parents de deux sexes. Ces séances étaient une occasion pour améliorer les connaissances des participants et augmenter leur l'intérêt pour les modes de prévention contre ce fléau.
- Les **addictions**. Ce thème a concerné 24 enfants de deux sexes âgés de 13 à 16 ans, inscrits au programme de réhabilitation et d'action éducative ainsi que leurs parents (15 participants de deux sexes). Ces séances ont permis aux participants de prendre conscience du danger d'addiction aux substances psychoactives.
- La **migration irrégulière**. Ce thème est abordé avec 21 enfants de deux sexes âgés de 13 à 16 ans et 21 parents venant des quartiers de Jaafar, Cité Nassim et Dar Fadhal. Ces séances ont permis aux participants de discuter les causes, les conséquences et les risques liés à la migration ainsi qu'aux modalités de prévention.

L'action menée vient consolider le partenariat entre ATIOST et CDIS et d'en avoir une coordination fluide et constructive au service des enfants et leurs familles.

5. «Manich Harek : je ne vais pas migrer irrégulièrement» par l'association FREE SIGHT.

L'initiative consiste à une campagne de sensibilisation en direction des enfants et jeunes âgés de 12 à 25 ans vulnérables à la migration irrégulière ainsi que leurs familles dans 2 quartiers populaires : Kram ouest et Sijoumi. L'objectif est de prévenir les enfants, les jeunes et leurs familles des méfaits de la migration irrégulière et d'attirer leur attention sur les alternatives durables pour une intégration socioéconomique.

La conduite de cette action a comporté les activités suivantes :

- Une campagne de sensibilisation en plein quartier de Kram-ouest à travers une tente implantée dans 2 emplacements au sein du quartier durant les deux jours, la distribution des flyers et stickers avec collage des affiches et des banderoles dans les rues, les stations (train et bus) et autres endroits publics (cafés, parc, lieux commerciaux, etc.) et la communication directe avec les citoyens à propos des risques et des alternatives de la migration irrégulière.
- Une manifestation à la maison des jeunes de Hrairia comportant une pièce théâtrale «WLIDI HAY ; mon fils est vivant» réalisée par l'association des Jeunes Artistes, suivie de débat, un tableau de danse moderne portant le slogan de la campagne et une séance de dialogue sur les risques de la migration irrégulière, animée par une psychologue et une représentante de l'association ENDA inter-arabe, spécialisée dans le développement des micro-projets.

Paroles d'acteurs : Réalisations et facteurs de succès

« Les efforts menés dans le cadre de la campagne de sensibilisation ont réussi à toucher environ mille personnes parmi les jeunes et leurs familles vulnérables à la migration irrégulière, et dont une centaine a participé à la réflexion sur les solutions possibles pour faire face à ce problème... »

Cette réussite s'explique essentiellement par deux facteurs. D'abord, le choix approprié des sites d'intervention où les habitants ont déjà vécu l'expérience de migration irrégulière. Ensuite, l'abord des possibilités de financement des micro-projets qui vient appuyer une alternative concrète pour écarter l'idée de la migration irrégulière ... Il y a eu la création des ponts entre eux et des institutions d'appui comme ENDA et centre de formation professionnelle pour motiver les jeunes à s'inscrire aux formations et à créer leurs propres microprojets ... »

Association FREE SIGHT

2.2.4 La composante « formation professionnelle ».

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « SALEMM » dans le Grand Tunis, seulement l'association Campagne a travaillé sur cette composante avec une initiative intitulé :

«Formation et insertion socioprofessionnelle des enfants et des jeunes menacés par la délinquance, l'exploitation et la migration irrégulière ».

Cette initiative se veut une action de sensibilisation des enfants et des jeunes âgés de 13 à 25 ans vulnérables à la migration irrégulière pour la formation professionnelle, l'accompagnement, la création d'un réseau de contact, la recherche de stages, des postes d'emploi et des sources de financement, ainsi que l'organisation des rencontres entre jeunes et chefs d'entreprises.

Réalisée sur deux phases de 3 mois chacune, cette action s'adresse aux enfants et jeunes dans les localités de Mnhla, Ettadhamen, Douar Hicher et Raoued. Elle a comporté les principales activités suivantes :

- Organisation d'une journée de sensibilisation sur la formation professionnelle dans chaque délégation avec la participation du bureau d'emploi et CDIS Ettadhamen. A la suite de cette activité, 20 jeunes ont été sélectionnés pour bénéficier d'une formation professionnelle.
- Accompagnement des jeunes bénéficiaires pour la formation professionnelle. Ces jeunes ont été informés et orientés vers le centre de formation professionnelle «Skytec» pour un apprentissage pratique dans l'un des domaines suivants :
 - couture et décoration intérieure (4),
 - informatique et multimédia (5),
 - coiffure et esthétique (6),
 - pâtisserie tunisienne et européenne (5).

Au cours de leur stage, les jeunes bénéficient de la fourniture scolaire ainsi que des visites du suivi et d'écoute de leurs besoins.

- Appui aux jeunes formés pour le développement d'un réseau de contact en vue de saisir les opportunités de stages, de postes d'emploi et de financement des micro-entreprises, et ce à travers :
 - 2 réunions avec les personnes ressource de l'association et les formateurs,
 - 3 visites à des structures spécialisées : l'Agence Tunisienne de Formation Professionnelle, l'espace de l'entrepreneuriat de Tunis et à Taysir micro-finance,
 - une rencontre des jeunes avec les chefs d'entreprises/sources de financement organisée à la maison EL Hamra Tunis.
- Formation complémentaire en gestion des micro-entreprises et techniques de recherche d'emploi avec les mêmes avantages (fourniture scolaire, suivi, écoute et conseil).

Paroles d'acteurs : Réalisations, facteurs de succès et difficultés

« Suite aux activités menées dans le cadre du projet, nous avons pu établir des conventions de partenariat avec la boîte de formation « Nesrine Finances » et avec « Taysir micro finance » pour apporter un soutien financier aux jeunes bénéficiaires à travers des crédits de 7 à 20 mille dinars ...

L'association dispose actuellement d'un réseau des contacts... Elle fait des visites de porte à porte... Elle a bien travaillé à travers des réunions de préparation, pour la sélection des candidats selon certains critères préétablis...

La pratique de l'accompagnement du jeune formé vers l'emploi, le conseil et l'orientation sont autant des facteurs qui ont fait de cette expérience une réussite ... Bien qu'il n'y ait pas d'autres associations qui interviennent dans le domaine de la formation professionnelle, nous garantissons aux jeunes stagiaires la fourniture scolaire, nous prenons en charge leurs frais de formation avec quelques indemnités... Nous leurs offrons une formation pratique avec des encadreurs compétents et expérimentés... Sans oublier le suivi auprès de la famille du jeune...

Il y a des entreprises qui nous sollicitent pour lui envoyer des jeunes formés dans certaines spécialités... D'un autre côté, parmi les jeunes formés, un a porté la coupe de Tunisie pour la coiffure...

L'association continue ses efforts pour appuyer ces jeunes à travers des visites à des petites et moyennes entreprises à Ettadhamen et au centre-ville de Tunis ... Ces efforts ont abouti à l'octroi des 10 stages professionnels dont deux sont rémunérés.

Cependant pour les rencontres avec les grandes sociétés, certaines ne s'adhèrent pas à l'octroi d'un stage pratique ... Généralement, il faut plus de budget pour répondre aux besoins des jeunes...»

Association Campagne

3. Les synergies entre les acteurs du projet «SALEMM».

En raison de la complexité de la migration irrégulière et de la variété des acteurs, le travail en synergie s'avère une condition à la réussite des interventions. Conscient de cet aspect, le projet « SALEMM » a adopté une stratégie basée sur le développement de «synergies» avec les différentes parties prenantes en considérant le principe de complémentarité des interventions entre le projet et les acteurs intéressés.

Ces acteurs ont manifesté dès le départ, une volonté de s'engager ainsi que une intention d'appui à partir de leur participation à l'appel à soumission lancé par l'équipe du projet. La mise en synergie porte donc sur la vision partagée par ces acteurs, sur les relations de collaboration et sur la circulation de l'information de toutes les parties engagées.

En se référant aux données recueillies à travers l'analyse documentaire et les entretiens menés, il ressort que les initiatives retenues dans le cadre de la mise en œuvre du projet sont basées sur une bonne compréhension de la mission, du fonctionnement et de la structuration de chaque acteur en synergie.

«Le projet SALEMM a le mérite de pouvoir mobiliser beaucoup d'associations pour travailler sur la question de la migration irrégulière...»

Association Mass Art

«Le fait d'attirer l'attention sur le problème de migration irrégulière et de concentrer les efforts sur ça est une valeur ajoutée à notre travail... Le projet nous a conscientisé»

CDIS Sokra

Ainsi, les effets synergiques sont ressentis à plusieurs niveaux et peuvent être présentés selon les rapports établis entre les différents acteurs du projet :

3.1 Le rapport entre les ONGs et les acteurs publics.

- Dans la plupart des cas, l'engagement a créé un cadre propice à l'intégration de la prévention de la migration irrégulière dans les programmes développés en direction des mineurs et des jeunes vulnérables pris en charge par les institutions publiques (comme CDIS, CIJES Bardo, complexe d'enfance) et les associations engagées. Les caractéristiques de la collaboration se distinguent par la concertation, par la coordination fluide et constructive et par l'implication avant, pendant et après l'activité.

Ce partenariat synergique a permis d'établir des relations horizontales entre des ONGs et des acteurs publics et de mettre en commun des compétences et des expériences permettant ainsi aux acteurs impliqués de s'enrichir au niveau du renforcement de leurs capacités techniques et organisationnelles.

«L'apport du projet consiste à établir des relations avec les institutions impliquées et à participer à des activités y afférentes sur le terrain pour les enfants et les jeunes dans des quartiers défavorisés» ONJ

« Avec l'ONJ, l'association a assisté à deux réunions... elle a orienté quelques jeunes parmi les diplômés qui sont à la recherche d'emploi à l'étranger... » Association Campagne

« L'expérience avec ce projet m'a permis de découvrir la réalité du contexte et des habitants des quartiers, de connaître du près le CDIS, d'apprendre grâce à la formation organisée, à partir des données statistiques la situation de la migration irrégulière... J'ai beaucoup appris des autres » Association AMAL

- Par contre, si le partage d'information et la communication systématique, constituent en principe des éléments de fonctionnement clés, ils ne reçoivent pas dans certains cas l'attention nécessaire dans la mise en œuvre du projet.

C'est ainsi, que quelques acteurs rencontrés ont manifesté leur insatisfaction à ce sujet et ont déclaré qu'une communication insuffisante risque de démotiver et affecter les efforts de travail conjoint. Ce manque se situe à un triple niveau :

- D'abord, selon une ONG, il n'y a pas eu au départ de contacts suffisants avec l'institution publique pour discuter des aspects pratiques de l'organisation des activités et définir les responsabilités de chaque acteur, ce qui a engendré certaines difficultés pour la conduite de certaines activités :

«Il y a un manque d'information et de participation dans la conception des projets surtout pour les centres où se déroulent les activités ... Il y a eu une difficulté de faire déplacer les enfants du Centre à l'espace Mass'Art à cause de la non disponibilité du bus... Il est demandé à l'administration de bouger un peu... »

- Ensuite, le système de circulation de l'information au sein des structures d'une même institution publique peut influencer la synergie de travail entre les acteurs directement concernés par la mise en œuvre des activités du projet, comme signalé au CDIS Soukra :

«... Au départ les délais étaient très serrés et les procédures exigées sont longues ... Nous n'étions pas en communication directe avec l'OIM ...».

- Enfin, l'échange d'information et d'expérience constituent un élément clé pour le travail des différents intervenants dans le projet afin de mieux collaborer pour pouvoir mieux servir les populations cibles grâce à des actions complexes. Cet aspect n'a pas été suffisamment abordé, selon une ONG en déclarant que :

« Il n'y a pas eu d'échange et de partage avec les différents intervenants dans le cadre du projet... » ANAECI.

3.2 Le rapport entre les ONGs engagées et d'autres ONGs.

Dans le cadre du projet « SALEMM », le processus de mise en œuvre a permis aux ONGs engagées de bâtir un cadre spontané d'échanges, de réflexion et de mise en œuvre des différentes initiatives, particulièrement celles qui portent sur l'animation sociale et le soutien psychosocial en direction des enfants et des jeunes vulnérables de la migration irrégulière.

- Une **véritable collaboration** est envisagée entre les ONGs engagées pour la réalisation des activités inscrites dans le cadre du projet. La mise en synergie a porté sur une vision partagée de la nécessité d'agir pour prévenir la migration irrégulière, du travail complémentaire et de la mise à profit des expériences et des compétences de chaque association. A titre illustratif, l'équipe de l'association « Théâtre Forum Tunisie » a apporté son expertise technique et son savoir-faire à d'autres associations engagées dans le projet, pour la formation et l'encadrement des jeunes acteurs à la pratique de ce genre du théâtre comme moyen participatif de sensibilisation à la prévention de la migration irrégulière.

«Le projet SALEMM a le mérite de pouvoir mobiliser beaucoup d'associations pour travailler ensemble sur la question de la migration irrégulière...» Mass'Art

Les initiatives menées dans le cadre du projet ont permis d'établir des liens avec ces ONGs et de renforcer les échanges entre elles. Les résultats positifs en enregistrés ont pour effet prendre conscience de la complémentarité des efforts dans une approche participative, ainsi que d'encourager la collaboration en faveur de la poursuite du travail collectif de prévention des enfants et des jeunes ciblés.

- Un autre élément important consiste à la capacité des ONGs engagées à **mobiliser d'autres associations** et des personnes ressources pour leur participation à des activités inscrites dans la mise en œuvre du projet. A ce propos, nous citons les exemples de l'association « PONTES Tunisie » avec l'association des « Psychologues Solidaires » et l'association « M'Nemty Heducap », l'ATSF avec l'association « Dar Kbira », l'association « Free Sight » et l'association « Campagne » avec l'association ENDA inter-arabe.

«L'association a pu mettre en place un réseau des contacts... Elle fait des visites de porte à porte... Elle a bien travaillé à travers des réunions conjointes ... » Campagne.

Cette démarche a porté sur la reconnaissance à ces associations d'apporter une valeur ajoutée aux initiatives entreprises notamment par leur participation à la mise en œuvre des actions de sensibilisation en direction des enfants, des jeunes ciblés et leurs parents et/ou par leur expertise technique dans différents domaines (artistique, développement des micro-projets et autres).

3.3 Le rapport entre l'équipe de l'OIM et les acteurs du projet.

Les acteurs évoquent le rôle que joue l'équipe de l'OIM pour contribuer au développement de synergies avec les différents intervenants dans le projet «SALEMM». De la phase de planification à la phase de mise en œuvre, l'équipe a facilité le travail de coordination qui a bien fonctionné grâce à de multiples niveaux de communication avec les acteurs concernés.

De plus, l'équipe a en grande partie apporté son soutien et son savoir-faire aux ONGs engagées afin de les aider à assurer une meilleure mise en œuvre de leurs initiatives et à identifier des solutions opérationnelles appropriées pour améliorer leurs résultats.

En somme, les effets synergiques du rapport de l'équipe de l'OIM avec les acteurs du projet sont ressentis à plusieurs niveaux et peuvent être résumés dans la déclaration suivante :

«... La disponibilité de l'équipe de l'OIM et leur sens de coopération et de collaboration constituent des éléments essentiels pour mener à bien la mise en œuvre du projet ... C'est une équipe qui sait faire travailler ses partenaires... ». ONJ

Deuxième partie :

Réalisations, leçons apprises et bonnes pratiques

L'analyse de l'expérience de travail des intervenants sociaux dans la mise en œuvre du projet «SALEMM», a permis de :

- se renseigner sur les initiatives conduites et leur apport sur les publics-cibles et les intervenants,
- pointer les facteurs de leur succès mais aussi les difficultés et comment elles ont été surmontées,
- cerner la valeur ajoutée du projet sur les acteurs et les bénéficiaires,
- dégager les enseignements à tirer, ainsi que de lister et trier les bonnes pratiques développées susceptibles d'être adaptées à des actions futures.

Les principales informations issues de cette analyse sont présentées ici, selon trois catégories :

1. Les réalisations, les facteurs de succès et les difficultés rencontrées
2. Les leçons apprises
3. Les bonnes pratiques identifiées

1. Réalisations, facteurs de succès et difficultés.

1.1 Principales réalisations.

Les efforts menés par les intervenants sociaux dans le cadre de mise en œuvre du projet «SALEMM» ont assuré une large couverture des localités et des populations cibles grâce à des activités créatrices multiples, d'une part et ont pu produire des effets sur les enfants et les jeunes ainsi que sur les acteurs, d'autre part.

1.1.1 Couverture des localités ciblées.

Les activités assurées par les ONGs engagées dans la mise en œuvre du projet «SALEMM», en partenariat avec les acteurs publics, ont pu couvrir plus d'une vingtaine d'endroits regroupant les mineurs et les jeunes vulnérables à la migration ainsi que leurs familles.

Bien qu'elles soient réalisées dans des espaces structurés spécifiques, les activités relatives aux quatre composantes, ont été étendues aux quartiers d'où proviennent les enfants et les jeunes bénéficiaires ainsi qu'à leurs alentours et à d'autres espaces. On trouve à cet effet :

- les CDIS Soukra, Mellassine, Douar Hicher
- les centres d'Information et d'Orientation Familiale à Ettadhamen
- les complexes culturels à Jayarra, cité Helel
- les maisons des jeunes à Bardo, le Kram, Sijoumi
- CIJES Bardo
- les locaux des associations comme PONTES à Bab Souika, ATSF à Beb Jdid et Mass'Arts à Beb Laasal,
- le Centre Abderrahmen Ben Nis (espace municipal) à El Agba
- le village SOS Gammarth, colonies des Vacances de Borj Cedrya,
- le Centre de Rééducation des Mineurs garçons El Mourouj
- le Centre de Rééducation des Mineurs filles El Mghira et
- autres

1.1.2 Des activités créatrices et multiples.

Parmi les résultats saillants des activités menées dans le cadre du projet est la capacité des intervenants de faire appel à plusieurs techniques relevant des domaines différents (*Voir tableau 3*) pour les mettre à profit des enfants et des jeunes ciblés suivant une approche participative qui favorise l'expression et l'implication dans l'effort de prévention contre la migration irrégulière. Nous avons enregistré à propos, les principaux résultats suivants selon la nature de l'action menée :

- **Le recours à l'expression artistique comme moyen de communication, de réflexion et de sensibilisation.**

Après concertation avec les jeunes, des actions artistiques leurs ont été proposées et employées surtout pour l'animation sociale et la prise en charge psychosociale. Les jeunes qui y ont participé ont bénéficié d'abord d'une formation sur la technique artistique à utiliser dispensée par des professionnels. Ensuite, ils ont réussi à concevoir des idées et à les concrétiser. On trouve à cet effet :

- Plus de quatre-vingt jeunes utilisent la technique du théâtre forum, et environ une vingtaine des spectacles a été réalisée.
- Une dizaine d'enfants formés en techniques de la photographie, a pu prendre trente photos sur le thème « Mon pays comme je le vois »
- Environ 150 enfants et jeunes ont participé à des activités de peinture comme moyen d'expression et de sensibilisation pour la lutte contre la migration irrégulière.
- Plus de garants et jeunes ont travaillé sur la réalisation des chansons «Rap», des scénarios cinématographiques et/ou sur la production vidéo.
- 13 jeunes ont réussi à produire des tableaux en céramique.

- **Une mobilisation de plus de 2000 enfants, jeunes vulnérables à la migration irrégulière et leurs parents grâce aux actions de sensibilisation.**

Des actions de mobilisation ont été menées sur les composantes d'animation sociale, du soutien psychosocial et de la formation professionnelle, à travers :

- une dizaine de séances d'information et de partage avec environ 200 participants parmi les enfants, les jeunes et les parents,
- des séances de projection de films (parmi les 20 productions des ambassadeurs du SALEMM) suivie de discussion à l'attention de plus de 200 personnes, et
- l'organisation d'au moins 4 campagnes de sensibilisation en direction du large public dans les quartiers ciblés par le projet.

Tableau 3 : **Activités entreprises dans le cadre du projet « SALEMM » dans le Grand Tunis par type et par composante.**

Composante	Animation sociale	Soutien scolaire	Soutien psychoso	Formation prof.
Actions artistiques				
- Théâtre Forum	***		***	
- Photographie	***			
- Peinture	***		***	
- Céramique	***			
- Musique	***		***	
- Cinéma et vidéo	***		***	
Actions de sensibilisation				
- Séances d'information et partage	***		***	
- Projection de films suivie de discussion	***		***	
- Campagnes	***		***	***
Actions socioculturelles				
- Excursions		***		
- Cours de rattrapage		***		
- Sortie enfants-parents			***	
Actions d'éducation civique et sportive				
- Activités sportives	***			
- Ateliers divers	***	***	***	

- **Une action socioculturelle pour le soutien scolaire et psychosocial des enfants vulnérables à la migration irrégulière.**

Trois activités spécifiques ont été réalisées à ce propos :

- 6 excursions aux 19 endroits pour 80 enfants.
- Des cours de rattrapage et fourniture scolaires pour 90 enfants.
- Une sortie pour 15 enfants avec leurs mères.

- **Diverses actions d'éducation civique et sportive intégrant la prévention de la migration irrégulière auprès des enfants et des jeunes vulnérable.**

Pour les composantes de l'animation sociale, le soutien scolaire et le soutien psychosocial, un club de lecture est mis en place au CIEJS au bénéfice d'une cinquantaine d'enfants, 2 activités relatives à la protection de l'environnement pour 95 enfants et l'organisation d'un tournoi de football inter quartiers auquel ont participé 60 jeunes.

1.1.3 La couverture des populations-cibles.

Les activités réalisées par les intervenants sociaux ont fait bénéficier plus de 700 enfants et jeunes issus des différents quartiers, des services d'information, de sensibilisation et d'encadrement dans les 4 composantes du projet.

Plus particulièrement, les efforts fournis ont réussi à réunir environ 250 jeunes pour qu'ils soient des acteurs de l'action de sensibilisation et de prévention de la migration irrégulière auprès de leurs pairs.

Malgré leurs différences, ces jeunes ont pu travailler selon une culture activiste, positive et productive d'idées et d'initiatives concrètes.

Ainsi, les activités ont touché du près, plus de 200 parents pour une participation active à la prévention de leurs enfants contre les comportements à risque, y inclus la migration irrégulière.

1.2 Effets des actions réalisées.

Les informations fournies, à travers l'examen documentaire et les entretiens menés, révèlent que la réalisation des actions entreprises dans le cadre de la mise en œuvre du projet «SALEMM» a produit des effets à triple niveaux :

1.2.1 Sur les enfants et les jeunes acteurs.

Les expériences menées avec des groupes d'enfants et de jeunes acteurs ont déclenché une dynamique remarquable caractérisée essentiellement par :

- le développement de leurs habilités personnelles en termes de confiance en soi, positivisme, savoir s'exprimer, accepter l'autre, convaincre les autres, etc.
- l'acquisition des compétences techniques en communication
- une conscience des dangers de la migration irrégulière et de l'intérêt d'être attachés à leur pays,
- la motivation et la création d'un sentiment d'engagement et d'appropriation dans la lutte contre la migration irrégulière,
- l'esprit d'équipe, la grande disponibilité, l'initiative et la participation active pour faire réussir les interventions auprès de leurs pairs et autres populations concernées par la question,
- une capacité de créativité et de communication en employant un langage et des arguments appropriés aux spécificités des enfants et des jeunes ciblés.

D'ailleurs, la production de documentaires «20 regards sur la migration» réalisée par les ambassadeurs du projet ainsi que les réalisations artistiques des jeunes font preuve des capacités de ces acteurs et servent de repère pour la durabilité des actions de sensibilisation organisées.

« ... Nous avons constaté un changement auprès des jeunes au niveau de leur discours concernant El Harka... Cette question devient de plus en plus intégrée dans leurs préoccupations... » CDIS Soukra

« Le projet n'a pas suivi une démarche de routine, verticale et classique. Les interventions ont réussi à faire passer des messages spécifiques aux enfants tout en les amenant à participer à des activités de sensibilisation... l'essentiel est d'être près de l'enfant... » Association AMAL

1.2.2 Sur les populations bénéficiaires des actions.

Favorisant l'approche participative, les actions menées auprès des enfants et des jeunes ainsi que leurs parents ont le mérite d'améliorer leurs connaissances sur la migration irrégulière, de les conscientiser sur les méfaits et les risques, de les amener à identifier d'autres alternatives pour faire face aux difficultés rencontrées.

A travers ces actions, la grande majorité des populations touchées a positivement réagi à la question et en a échangé sur les causes, les risques et les conséquences. Un autre regard commence à s'installer parmi un bon nombre de ces populations :

- Les **campagnes et les manifestations** organisées ont pu attirer l'attention des jeunes et leurs familles sur les méfaits de la migration irrégulière, les faire connaître de l'existence des opportunités d'éducation, de formation et de travail, ainsi que de la nécessité de prévention de la migration irrégulière.
- Les **présentations théâtrales** étaient une occasion pour amener les enfants, les jeunes et aussi leurs parents à réfléchir sur eux-mêmes, sur les problématiques socio-familiales qui les touchent, sur les méfaits de la migration irrégulière. Les publics se sont projetés dans les différentes situations problèmes abordés et ont positivement réagi pour identifier des solutions appropriées.
- Les **séances de sensibilisation** viennent renforcer l'aide aux enfants et apporter du soutien psychologique aux mères afin qu'elles puissent surmonter leurs situations difficiles et pouvoir mieux encadrer leurs enfants et les sensibiliser pour écarter l'idée de la migration irrégulière.
- Les **excursions** organisées ont contribué à développer chez les enfants le sentiment de fierté d'appartenance à un pays riche en civilisation, le sentiment de positivisme, la volonté de réussir et l'espoir d'un avenir meilleur. Ce sont là des habiletés de vie que le jeune doit développer pour pouvoir faire face aux fléaux y inclus la migration irrégulière.

« Le projet a pu mobiliser des jeunes sur la question et faire participer les parents ayant vécu le problème de la migration irrégulière dans les efforts de la sensibilisation... »

Théâtre Forum

« C'est dans le cadre du qu'un échange est également développé entre les enfants du centre et les élèves des écoles voisines... »

CIEJS Bardo

1.2.3 Sur les intervenants sociaux.

Tous les intervenants sociaux confirment que l'expérience vécue dans le cadre du projet « SALEMM » est bénéfique à plus d'un titre :

- Les actions menées ont permis à la plupart des intervenants une meilleure connaissance des populations cibles surtout en ce qui concerne les idées et les perceptions que font de la migration irrégulière.
- Le fait de travailler sur la migration irrégulière de cette manière ne peut qu'élargir les domaines d'intervention de chaque acteur et faire appliquer des méthodes et des techniques participatives. Pour certains, les actions réalisées ont développé un espace / une occasion de s'exprimer, de discuter, d'échanger et voir autrement à propos d'un problème qui les préoccupe.
- Les initiatives ont aidé les acteurs à mieux exploiter les potentiels d'expression artistique des populations bénéficiaires et de renforcer leurs habilités personnelles et sociales.
- Grâce aux actions du projet « SALEMM », il y a eu un renforcement au niveau des compétences et au niveau des capacités en logistique, en équipement en création d'autres espaces (club de lecture, club de santé).
- Les actions entreprises ont renforcé également le travail en partenariat grâce à l'échange d'information et la concertation à propos des activités, ainsi que le partage des techniques d'animation et de communication avec les enfants et les jeunes vulnérables.

«L'expérience avec ce projet m'a permis de découvrir la réalité du contexte et des habitants des quartiers ... Professionnellement, j'ai beaucoup appris des autres surtout en termes des techniques d'animation avec les enfants et les jeunes... Aussi, il faut avoir plus de patience en travaillant sur la sensibilisation... ». ATSF

1.3 Facteurs favorisant le succès des interventions.

En se renseignant sur les éléments clés qui ont fait de leurs expériences menées une réussite, les acteurs rencontrés évoquent plusieurs facteurs qui peuvent, ensemble, être regroupés en trois principales dimensions à savoir ; le projet lui-même, les acteurs et les interventions.

1.3.1 Les facteurs associés aux spécificités du projet « SALEMM ».

- **Le projet a su mobiliser des acteurs publics et surtout des ONGs autour de la prévention des enfants et des jeunes vulnérables à la migration irrégulière.**

Le thème même du projet et sa complexité, le caractère innovateur et l'accès à un financement adéquat pour répondre à des besoins spécifiques aux enfants, jeunes et parents des quartiers défavorisés sont autant des facteurs qui expliquent majoritairement la réussite des actions entreprises.

«Le fait d'attirer l'attention sur le problème de migration irrégulière et de centrer les efforts sur cette question est une valeur ajoutée à notre travail ... Le projet nous a conscientisé ... » CDIS

«Le projet est consistant ... Il nous a donné de l'envie pour travailler sur la thématique de la migration irrégulière et de contribuer à répondre aux besoins des jeunes à ce propos... » ONJ

«Le projet SALEMM a le mérite de pouvoir mobiliser beaucoup d'associations pour travailler sur la question de la migration irrégulière... C'est un projet bien structuré ayant opté pour une pédagogie participative offrant des alternatives... Il a mis les intervenants sur la route... » Mass'Art

- **L'efficacité perçue de l'approche participative adoptée par le projet en direction des enfants et des jeunes bénéficiaires.**

Plusieurs trouvent que le projet « SALEMM », par l'intégration de l'axe de prévention de la migration irrégulière, vient élargir les domaines d'intervention des acteurs et enrichir leurs actions d'éducation, de sensibilisation et/ou de réhabilitation au bénéfice des enfants vulnérables.

Nous avons bien coté l'appréciation de l'approche préconisée par le projet qui favorise la participation active des bénéficiaires dans les efforts d'information et de sensibilisation. D'après les acteurs, les expériences réalisées ont une dynamique positive parmi les enfants et les jeunes et ont déclenché un processus de changement de leurs comportements en améliorant leurs connaissances sur différents aspects en rapport avec la migration irrégulière, en développant leurs habilités et en créant un sentiment d'engagement dans la lutte contre ce problème.

«Le projet vient de renforcer nos interventions auprès des populations des quartiers marginalisés et qui sont vulnérables à la migration irrégulière, particulièrement les enfants, largement influencés par leur proche environnement ... Le projet n'a pas suivi une démarche de routine, verticale et classique. Les initiatives ont réussi à faire passer des messages spécifiques aux enfants tout en les encourageant à participer à des activités de sensibilisation...» AMAL

«Le projet est clair et en quelque sorte souple au niveau de son approche. Il a pu mobiliser des jeunes sur la question et faire participer les parents ayant vécu le problème de la migration irrégulière dans la sensibilisation... » Théâtre Forum

Un autre facteur de réussite pour quelques ONGs consiste à l'ouverture du projet à répondre à des besoins connexes des populations ciblées comme les informations fournies sur les possibilités de la migration régulière, sur les opportunités de financement des micro-projets.

- **Le projet a permis aux intervenants d'améliorer leurs connaissances pour une prévention efficace de la migration irrégulière.**

La formation dispensée forme, selon la majorité des acteurs, une clé de voûte pour la réussite des actions de prévention de la migration irrégulière.

« La formation acquise est élément essentiel de la réussite de nos actions. En effet, l'expérience avec ce projet m'a permis d'apprendre grâce à la formation organisée par l'OIM, à partir des données statistiques la situation de la migration irrégulière...»

«La formation organisée par l'OIM a touché plusieurs aspects de la migration irrégulière comme les questions juridiques, l'expérience italienne. Les formateurs sont de haut calibre... »

S'ajoute enfin, l'apport du projet au renforcement en équipements et en logistiques comme un facteur qui a contribué au succès des interventions réalisées en direction des enfants et des jeunes.

1.3.2 Les facteurs reliés aux acteurs du projet.

- **Des acteurs convaincus de la nécessité de la prévention des enfants et des jeunes vulnérables à la migration irrégulière.**

Acteurs publics et associatifs confirment que la volonté, l'engagement et l'appropriation sont un facteur garant de la réussite de leurs interventions.

- Pour les institutions publiques, l'engagement «politique» a créé un cadre propice à l'intégration de la prévention de la migration irrégulière dans leurs programmes d'action. Ces institutions s'impliquent pour faire-valoir l'intérêt des initiatives entreprises dans le cadre du projet « SALEMM ».

« Il y a une volonté et une conviction partagée, entre la direction générale et les cadres, pour faire de la question de migration une question d'intérêt à intégrer dans les actions de l'ONJ... »

- Concernant les ONGs, leur conviction de l'intérêt de l'enfant et du jeune dans la lutte contre la migration irrégulière, leur disponibilité et leur engagement volontaire sont un des facteurs ayant contribué au succès de leurs interventions.

- **Des acteurs disposant des compétences techniques et managériales pour mener à bien des activités ciblées.**

- Les compétences techniques constituent, pour des acteurs publics et associatifs du projet, un facteur majeur contribuant à la réussite de leurs initiatives réalisées en direction des enfants et des jeunes bénéficiaires dans les quatre composantes de l'intervention.

Selon la plupart, les actions menées exigent de compétences, en particulier l'habileté à la gestion de la participation active et la maîtrise des techniques d'animation afin de pouvoir pousser les enfants et les jeunes à entrer en action, à réfléchir et à communiquer entre eux.

« Parmi les facteurs qui expliquent la réussite de cette activité, se situe d'abord au niveau de la qualité de la formation et les compétences techniques et pédagogiques de nos formateurs... Grâce à leurs efforts, nous avons pu avoir des jeunes acteurs formés qui ont montré un esprit d'équipe, une grande disponibilité et une implication active dans la mise en œuvre du projet » Association CHEB.

« Nous avons fourni de l'effort ... Nous avons réussi grâce aux compétences et expériences des membres de l'équipe à motiver les enfants pour les amener à aimer leur pays ... en insistant sur la nécessité d'accomplir leur scolarité... » ANCEI

- Les capacités des acteurs en planification et mise en œuvre des actions sont également évoquées par plusieurs, comme un facteur favorisant la réussite de leurs initiatives. Ces capacités sont ressenties essentiellement aux niveaux suivants :
 - La conception et la planification des initiatives tiennent compte des caractéristiques et des attentes des enfants et des jeunes dans leurs milieux spécifiques. Elles encouragent ainsi la participation des bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités.
 - Les activités programmées ont été organisées et réalisées conformément aux plans d'action élaborés par les intervenants et à l'enveloppe budgétaire accordée.
 - La mobilisation d'autres ressources financières pour l'organisation des activités de mobilisation et de sensibilisation a été également mentionnée par quelques associations comme « FREE SIGHT » et « ARTES ».
 - Des rapports narratifs ont été rédigés sur les activités réalisées conformément au canevas émis par l'équipe de l'OIM.

« La réussite de ces activités s'explique essentiellement par le choix approprié des sites d'intervention où les habitants ont déjà vécu l'expérience de migration irrégulière. Les efforts de sensibilisation répondent de ce fait à leurs préoccupations réelles » FREE SIGHT.

« S'ajoutent ainsi les capacités de l'association dans l'organisation à côté du professionnalisme des encadreurs des enfants dans les centres... » AMAL

« Les objectifs émis sont majoritairement atteints... Nous avons constaté un changement auprès des jeunes au niveau de leur discours concernant El Harka... » CDIS

■ **Des acteurs favorisant le travail en partenariat.**

Selon la grande majorité des acteurs, la réussite des interventions, concernant les quatre composantes du projet, réside aussi dans le partenariat qui a facilité le travail et qui a permis de bien mener les activités en direction des populations bénéficiaires.

Ce travail de partenariat entre les institutions publiques et les associations et/ou entre les associations elles-mêmes se caractérise principalement par :

- une communication facile entre les parties concernées.
- l'échange des techniques d'animation avec les enfants et les jeunes visés.
- une complémentarité des rôles et tâches entre les parties impliqués
- une coordination fluide et constructive.

1.3.3 Les facteurs relatifs à la qualité des initiatives réalisées.

Les interventions menées par les différents acteurs du projet ont réussi à attirer l'attention des populations bénéficiaires sur le problème de la migration irrégulière, à susciter de l'intérêt et à motiver beaucoup d'enfants et jeunes à agir en tant qu'acteur de prévention.

Les facteurs mentionnés pour expliquer cette réussite sont en rapport avec l'approche adoptée, les techniques utilisées et le message véhiculé.

- **L'approche adoptée** s'adresse directement aux mineurs et aux jeunes vulnérables en contribuant à développer leurs compétences de vie et les invite à être acteurs actifs. En appliquant cette approche, les enfants et les jeunes ont acquis des habilités pour réfléchir et se faire une idée positive de leurs vies futures. Ils ont été motivés, pleins d'initiatives et engagés dans les efforts de prévention.

Selon les propos des acteurs du projet, dans cette approche, les besoins des jeunes et ses préoccupations sont pris en compte.

- **Les techniques employées** sont adaptés au contexte et fournissent aux populations bénéficiaires les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour changer leurs propres attitudes et comportements et d'encourager les autres à en faire de même. Il s'agit des représentations de théâtre forum, des animations utilisant des dessins, de la danse et de la musique, des débats à partir des projections des documents vidéo.

Pour les acteurs du projet, les activités de sensibilisation proposées aux enfants et aux jeunes ont suscité une participation active et une interactivité remarquable au sujet de la migration irrégulière. Les séances de sensibilisation en direction des parents se révèlent très utiles pour changer la relation entre parents et enfants.

- **Les messages diffusés** incitent les enfants et les jeunes à s'inscrire dans une démarche active de manière durable en vue de les protéger de la migration irrégulière. Dans l'ensemble, ces messages sont formalisés dans un style positif avec un contenu accessible aux populations ciblées. Le langage utilisé et le choix des situations proches de la réalité ont contribué dans l'ensemble à la réussite des initiatives menées par les acteurs du projet.

Ainsi, les enfants et les jeunes engagés dans les activités réalisées étaient de bons messagers pour la transmission des connaissances apprises à leurs pairs et à leur proche environnement.

1.4 Principales limites et difficultés rencontrées.

Malgré les points positifs enregistrés et la réussite des initiatives réalisées, les acteurs du projet attirent l'attention sur un certain nombre d'obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre des activités et évoquent quelques limites qui peuvent être regroupés selon les points suivants.

1.4.1 Temps et budget alloués à la réalisation des activités.

- D'une durée moyenne de trois mois, la majorité des initiatives menées est jugée insuffisante si on considère la grandeur d'efforts à déployer face à la complexité du problème de la migration irrégulière chez les enfants et les jeunes vulnérables. En effet, les acteurs engagés trouvent que les activités réalisées étaient essentielles pour attirer l'attention, susciter de l'intérêt et déclencher la réflexion. Mais, elles restent insuffisantes pour entamer le processus de prévention et de changement de comportement.

Pour certaines associations, la période de mise en œuvre des actions relatives à la composante du soutien scolaire n'était pas appropriée soit parce qu'elle ne correspondait pas à la disponibilité des enfants (ATSF) ou parce que l'équipe était un peu basculée par le temps et elle n'était pas bien préparée (ANAECI). Selon l'association «CHEB», la période de la réalisation des activités de sensibilisation en août a fatigué tout le monde...».

«Les jeunes engagés ont été formés et ils ont commencé à sensibiliser sur la prévention de la migration irrégulière. Ils doivent continuer à le faire ... » CHEB

«Il s'agit d'un effort de longue haleine ; on ne peut pas changer leurs comportements dans 3 à 6 mois...» CDIS

- Pour le budget, selon certains acteurs comme le CDIS, l'association AMAL, l'ANAECI, les procédures de virement paraissent être lourdes causant un retard de mise en œuvre des activités et/ou entraînant des perturbations au niveau de leur gestion financière. En effet, «... étant donné que les procédures exigées sont longues, nous étions astreints de dépenser sur d'autres sources budgétaires disponibles pour conduire nos activités. Le remboursement était lent».

Ainsi, on estime selon les opinions des acteurs que les initiatives menées particulièrement auprès des enfants et des «jeunes acteurs» nécessitent plus d'activités et par conséquent plus de dépenses budgétaires.

1.4.2 Supports de communication, suivi et évaluation.

- Concernant les **supports de communication**, les acteurs du projet apprécient les productions vidéo «20 jeunes, 20 regards sur la migration» et déclarent les employés en tant que support de discussion et de réflexion dans leurs efforts de sensibilisation.

Toutefois, certains réclament l'absence de supports imprimés d'information et de sensibilisation à distribuer aux populations bénéficiaires ainsi que l'absence d'un document de travail clarifiant les principaux messages que chaque intervenant doit aborder dans ses actions de sensibilisation contre la migration irrégulière.

- Une **difficulté du suivi des initiatives menées** est ressentie par certains du fait que le projet ne fournissait que des orientations générales au niveau de ses objectifs. Quelques associations ne voient pas toujours les effets induits aux efforts qu'elles ont déployés. C'est ainsi que l'association Mass'Art propose que :

« ... la question de coordination et du suivi devrait être renforcée pour pouvoir suivre si on est sur la bonne voie vers l'atteinte des objectifs visés.»

- Plusieurs parmi les acteurs, pensent que **l'évaluation** de l'efficacité de leurs interventions ainsi que les bénéfices que l'on peut en tirer sont difficilement chiffrables en l'absence d'indicateurs quantifiables surtout que les changements souhaités auprès des populations vulnérables nécessitent du temps pour qu'ils produisent de nouvelles pratiques. A titre illustratif, le personnel impliqué dans le projet déclare que :

« Malheureusement, il n'y a pas eu une évaluation de démarrage pour pouvoir saisir les changements suite aux efforts entrepris. De même, les enfants sensibilisés sont déjà inscrits dans un projet d'intégration ; projet de vie...». CDIS Sokra.

« ... Le projet n'a pas défini au préalable un système de suivi et d'évaluation. De ce fait, il est difficile de voir si les actions en entreprises collent avec les besoins des populations et des spécificités du contexte tunisien...». DGPS.

1.4.3 Quelques effets non attendus.

- Pour le CDIS de Soukra, le **manque d'information au niveau interne**, vertical ou latéral, n'a pas motivé au départ certains personnels à travailler sur le thème de la migration irrégulière et a engendré une confusion au niveau de répartition des tâches (ceux qui ont participé à la formation organisée par l'OIM n'ont pas un rapport direct avec les activités réalisées).
- Certaines associations attendent à ce que le projet soit une opportunité pour un **échange entre ONGs tunisiennes et italiennes**. C'est ainsi qu'à titre illustratif, l'association « Campagne et l'association Théâtre Forum Tunisie recommandent que :
 - *«L'OIM crée un pont de partenariat solide avec des associations italiennes œuvrant dans le même domaine... »*
 - *«Examiner la possibilité de voisinage entre l'association et organisations italiennes pour des formations en médiation artistiques»*
- A propos de la **visibilité du projet**, un bon nombre d'associations pensent que les efforts déployés ne sont pas à la hauteur de leurs réalisations. Ces dernières méritent d'être diffusées à une grande échelle et notamment à travers les médias (Télévision et radio).
- En travaillant sur la composante du soutien psychosocial, l'association ATSF s'aperçoit que l'initiative aurait dû être plus efficace s'il y a eu au préalable une **connaissance suffisante des populations cibles** (notamment les mères) avant d'identifier l'intervention. Pour pallier à cette défaillance, il est recommandé de *«mieux connaître les populations bénéficiaires avant d'entamer toute activité... Il faut s'orienter davantage vers les mères qui ont plus besoin de soutien psychologique et il faut leur faciliter l'accès à l'information en cas de besoin...»* ATSF.
- Les initiatives de sensibilisation et d'intégration menées dans le cadre du projet ont suscité des **attentes chez les populations bénéficiaires** auxquelles les intervenants n'ont pas pu répondre. Ainsi, les messages délivrés passent parfois au second plan par rapport aux besoins urgents des jeunes vulnérables (recherche de source de revenus).

En effet, bien que les mineurs et les jeunes sensibilisés se montrent conscients des risques et difficultés de la migration irrégulière, cette dernière est perçue, chez certains d'entre eux, comme la seule opportunité d'améliorer « sa vie ».

Tel constat risque d'engendrer une démotivation parmi les intervenants à continuer les efforts de prévention. Pour remédier à cette situation, il est recommandé de :

- « ... préparer des solutions concrètes et réalisables et venir avec une idée fédératrice qui apporte quelque chose aux jeunes... » ONJ.
- «... une participation plus active du ministère de l'emploi et de la Formation Professionnelle. A travers ses centres, les jeunes, surtout ceux dont le niveau scolaire ne dépasse pas 7^{ème} année de base, peuvent se renseigner plus sur les spécialités qui les conviennent ...» AMAL.
- «... faire intégrer les micro-crédits pour encourager les jeunes formés à monter des petits projets... Il faut multiplier les efforts pour que le jeune apprenne un métier... Cela écarte l'idée d'aller chercher ailleurs ; même s'il désire partir à l'étranger il va le faire en tant que qualifié... » Campaigne.
- Tous les acteurs publics impliqués (DGPS, CDIS Soukra, DPE et ONJ) ainsi que quelques acteurs associatifs engagés (AMAL, ATSF et PONTES) pensent que le projet «SALEMM» n'a pas accordé une priorité aux **institutions scolaires** (écoles, collèges et lycées) parmi ses interventions dans les quartiers défavorisés.

Selon les opinions exprimées, ces institutions regroupent des enfants et des jeunes qui ne sont pas à l'abri de la migration irrégulière et représentent des lieux propices à l'acceptabilité des messages de prévention de ce fléau.

Combler ce déficit commande au projet «SALEMM» d'impliquer le Ministère d'Education « afin qu'il apporte sa contribution dans les efforts de la prévention de la migration irrégulière... » (AMAL).

«Le Ministère de l'Education doit s'impliquer en tant qu'acteur incontournable pour sensibiliser les jeunes élèves au sujet de la migration irrégulière... Cela nécessite d'abord un travail de sensibilisation des enseignants ensuite leur formation pour qu'ils puissent aborder convenablement cette question avec les jeunes et leurs transmettre des messages de conscientisation et de prévention... » (ONJ).

«... La prévention de la migration irrégulière nécessite un travail continu de proximité et la participation de tous les ministères surtout le ministère de l'éducation...C'est aussi dans institutions scolaires que les jeunes sont à risque...» (DPE).

«L'implication du ministère de l'éducation contribuera à créer une grande dynamique en milieu scolaire ... » (DGPS).

2 Leçons apprises.

Lors de l'analyse de l'expérience des intervenants sociaux dans les quatre composantes du projet «SALEMM», plusieurs constats ont émergés pour nous permettre de faire ressortir un ensemble des leçons apprises.

Ces leçons sont présentées et discutées selon trois phases ; (1) l'implantation du processus de travail des intervenants sociaux, (2) la mise en œuvre et le suivi de leurs initiatives, et (3) la communication et la visibilité de leur travail.

2.1 Au niveau de l'implantation du processus de travail.

La qualité des interventions sont, en grande partie, tributaires de l'approche adoptée pour implanter le travail des intervenants sociaux. De l'analyse du processus de conception et de développement des initiatives menées, se dégagent les principales leçons apprises suivantes classées selon trois dimensions à savoir ; les orientations, le développement des initiatives et la gestion de leur mise en œuvre.

2.1.1 Des orientations importantes.

Les principales leçons apprises sont les suivantes :

- L'effort de la prévention de la migration irrégulière chez les enfants et les jeunes vulnérables est conditionné par **la volonté et le dynamisme des acteurs** potentiels à y participer. Les changements visés doivent faire l'objet essentiellement d'un engagement basé sur une reconnaissance des faits et de prise de conscience.

Cette leçon est illustrée par la sélection d'initiatives proposées suite à l'annonce d'appel à soumission auprès des acteurs désireux de s'y impliquer en apportant leurs contributions dans sites ciblés par le projet.

- Adopter une **approche participative** basée sur la **concertation, la synergie et la complémentarité** entre les acteurs publics et associatifs est mobilisatrice et a plus de chance de garantir l'appropriation, de créer une dynamique et d'assurer la durabilité de l'action plutôt qu'une approche contraignante.

D'ailleurs, un des critères de sélection des initiatives est la capacité de l'acteur à favoriser le partenariat dans l'effort de prévention.

2.1.2 Le développement des initiatives émanant des acteurs.

Les principales leçons apprises à ce propos sont les suivantes :

- Les actions de **renforcement de compétences** des intervenants sociaux doivent être envisagées au lancement et programmées tout au long du processus d'élaboration et de mise en œuvre des initiatives.

Cette leçon est illustrée par l'organisation des sessions de formation de base dispensée au début du processus ainsi que des sessions de formation spécialisée. C'est le point que tous les bénéficiaires citent en première réponse à la question sur les réalisations du projet. C'est un acquis qui peut durer et contribue à l'amélioration des efforts de prévention.

- Une attention particulière doit être accordée à **l'accompagnement et l'encadrement** des intervenants sociaux dans la conception des activités de terrain et leur mise en place, et ce à travers des outils standards et des rencontres périodiques d'échange pour la planification de l'intervention.

Cette leçon est illustrée par le développement de la fiche d'activité qui a servi de canevas très utile pour aider les acteurs à formuler clairement leurs propositions et pour aider le comité du pilotage à les examiner et à les comparer. Ainsi, des réunions bimensuelles ont eu lieu pour encadrer les acteurs à identifier leurs activités de terrain.

2.1.3 La gestion de mise en œuvre des initiatives.

Les principales leçons apprises sont les suivantes :

- Pour encourager les acteurs à intégrer des services de prévention de la migration irrégulière auprès des populations desservies, il faut veiller au **renforcement de leurs capacités de gestion**. Cela contribuera ainsi à augmenter l'engagement et l'appropriation.

Illustrant cette leçon, les subventions accordées dans le cadre du projet sont gérées directement par les acteurs engagés. De même, un renforcement en équipements et logistiques a été fourni à certains d'entre eux.

- Considérant la complexité de l'objet de l'intervention et la diversité des acteurs, la gestion de la mise en œuvre des initiatives doit être renforcée par l'existence des **procédures de pilotage et de coordination**.

Cette leçon est illustrée par la mise en place d'un comité de pilotage placé sous la responsabilité du bureau de l'OIM et regroupant des représentants des institutions publiques et des associations.

En outre, faut-il noter que la figure que le projet avait prévue pour la désignation d'un coordinateur aurait facilité le suivi ainsi que la coordination des intervenants sociaux sur le terrain.

2.2 Concernant la mise en œuvre et le suivi des initiatives.

A ce niveau, les leçons apprises sont relatives aux initiatives dans chacune des quatre composantes du projet.

2.2.1 Pour l'animation sociale.

Sur les sept initiatives concrétisées, les leçons apprises sont les suivantes :

- Privilégier **les interventions à «impact rapide»** employant un éventail d'actions d'information et de sensibilisation attire les enfants et les jeunes, les mobilise et les motive à participer. Ces actions permettent de réaliser une visibilité et un effet immédiat tout en tenant compte des spécificités des populations cibles ainsi que des capacités et des moyens que disposent les intervenants.

Cette leçon est illustrée par le fait que les actions diversifiées mais complémentaires, employées par les intervenants sociaux ont réalisé des succès auprès des enfants et des jeunes bénéficiaires. En effet, suite aux journées de sensibilisation, ateliers d'expression artistique, compétitions sportives et séances d'animation, un changement «en douceur » de l'image de soi, de réflexion positive et de la confiance en capacités d'agir ainsi introduit parmi les enfants et les jeunes bénéficiaires.

- Les efforts de sensibilisation ne doivent pas être réduits à une simple transmission d'information. ils doivent **favoriser la participation active** des enfants et des jeunes, d'une manière à ce que ces derniers puissent acquérir des nouvelles compétences les permettant de devenir le moteur de changement pour la lutte contre la migration irrégulière.

Les productions des jeunes acteurs dans le cadre du projet (comme les documentaires vidéo, les pièces théâtrales, le vidéo-clip, les dessins, les photos) suffisent à elles seules, pour justifier cette leçon apprise.

- Accorder une place de choix **aux méthodes d'expression artistique**, particulièrement le théâtre forum (ou de l'opprimé), en tant que moyen d'apprentissage, d'animation et de sensibilisation à la prévention de la migration irrégulière chez les enfants et les jeunes.

Cette leçon est illustrée par l'appréciation de l'efficacité des pratiques de ces méthodes dans les efforts d'animation sociale. Ces pratiques concernent le théâtre forum, le cinéma, la musique (Rap) et la peinture.

2.2.2 Pour l'orientation et le soutien scolaire.

L'analyse des expériences menées pour la prévention de la migration irrégulière chez les enfants vulnérables bénéficiant d'un soutien scolaire, fait dégager trois principales leçons apprises :

- La démarche de prévention combinant **les dimensions instructives et ludiques** retient l'intérêt de l'enfant en phase du soutien scolaire et le conscientise, entre autres, sur les méfaits de la migration irrégulière. En fait, cette démarche, dans sa forme, est attractive et participative, sur le fond, son message est pertinent et acceptable.

Cette leçon est illustrée par l'animation de différents ateliers (lecture, éducation civique et sportive) en parallèle avec les cours de rattrapage. Des activités artistiques, conjuguant la peinture, la music et le théâtre, sont également organisées pour encourager l'expression sur la migration irrégulière. Cela a fait dégager des séquences proposant des modèles d'identification positifs chez les enfants.

- Le soutien scolaire, à travers la tenue des cours de rattrapage, ne peut se faire d'une manière efficace sans la **motivation des enseignants volontaires** ainsi que leur participation active.

Cette leçon est illustrée par la difficulté rencontrée par les associations dans l'octroi d'une indemnité symbolique aux enseignants pour couvrir au moins leurs frais de transport. Bien qu'ils soient des volontaires disponibles (retraités), ces enseignants n'ont pas toujours la possibilité de se déplacer couramment pour donner des cours aux enfants.

- **Les excursions** à des lieux bien ciblés constituent une démarche de prévention efficace avec des messages qui « passent bien ».

Cette leçon est illustrée à travers l'organisation d'une série d'excursions par l'ANAECI et l'ATSF permettant aux enfants le divertissement, la découverte et le développement d'un sentiment d'appartenance au pays. Ainsi, cette activité vient répondre aux attentes de ces enfants et attirer leur attention sur des alternatives positives face aux méfaits de la migration irrégulière.

2.2.3 Pour le soutien psychosocial

La principale leçon apprise concerne l'implication des parents dans l'effort du soutien psychosocial de l'enfant.

- Le rôle de la famille mérite d'être suffisamment valorisé dans la protection de l'enfant. A cet effet, l'organisation des **activités de sensibilisation en direction des parents** (mères et pères) se révèlent très utiles pour changer leur relation avec leurs enfants en développant les capacités à écouter, à ouvrir des temps de dialogue et à apporter des réponses adéquates aux questions qui leurs sont posées.

Ce point est illustré par l'organisation des journées d'information et des séances de sensibilisation des mères (bien que l'on puisse regretter la participation de pères) au sujet de la migration irrégulière. Ces activités connaissent un vif succès du fait qu'elles ont réussi à attirer l'attention et à susciter de l'intérêt de leur contribution dans la protection de l'enfant contre les comportements à risque, y inclus la migration irrégulière.

2.2.4 Pour la formation et l'insertion professionnelle.

Concernant cette composante, les initiatives réalisées consistent à donner des cours de formation professionnelle à des jeunes sans emploi dans les sites ciblés par le projet. Elles apportent également de l'aide à ces jeunes en vue de la création de micro-projets. De l'expérience menée, trois leçons se dégagent :

- Une **étape du diagnostic rapide** dans les sites concernés s'avère nécessaire pour identifier les besoins des jeunes et analyser l'offre et la demande sur le marché de l'emploi afin de pouvoir cibler les filières de la formation professionnelle, cerner les micro-projets à développer et définir les opportunités d'emplois pour les jeunes.
- Des **actions d'information et de sensibilisation** dans les quartiers ciblés sont cruciales pour promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes comme alternatives pour prévenir la migration irrégulière.
- Un **effort de plaidoyer** est mobilisateur, permet d'élargir l'éventail des acteurs concernés (gouvernementaux, associatifs et employeurs privés) et augmente les chances réelles de l'employabilité des jeunes ciblés.

Ces leçons sont identifiées pour combler les limites de l'expérience vécue ainsi que pour traduire les recommandations formulées par l'association Campagne pour pouvoir dépasser les difficultés rencontrées.

2.2.5 Pour l'ensemble des composantes.

Les principales leçons applicables à toutes les composantes du projet sont :

- Les efforts de sensibilisation des enfants et des jeunes vulnérables sont à inscrire dans une logique de changement de comportement en **développement leurs compétences de vie** afin de les aider à se placer en position d'être acteurs actifs et non des récepteurs passifs des messages.

Cette leçon reflète l'orientation des efforts des intervenants sociaux vers un modèle de développement personnel qui repose surtout sur la confiance en la capacité à réfléchir, à analyser les situations rencontrées et à identifier des alternatives pour adopter le comportement adéquat. A cet égard, les thèmes des messages ne sont pas limités aux méfaits de la migration irrégulière, mais ils ont touché le problème dans sa complexité.

- L'enjeu de la prévention de la migration irrégulière est **collectif** et par conséquent **partenarial**. Les interventions auprès des enfants et des jeunes exigent la collaboration avec d'autres intervenants qui par leur position peuvent s'y impliquer et contribuer à la réalisation des effets escomptés.

L'illustration de cette leçon est la dynamique créée par les acteurs engagés avec d'autres parties concernées lors de la mise en œuvre de différentes initiatives relatives aux quatre composantes du projet.

- Les efforts de prévention doivent être appuyés par la production et la diffusion des **supports d'information et communication**, imprimés et audiovisuels, afin d'aider à l'amélioration des connaissances, à la réflexion, à la démonstration, etc.

Cette leçon est illustrée par l'emploi des documentaires vidéo «20 regards » lors des séances de sensibilisation, comme support efficace à la discussion et la réflexion sur la migration irrégulière des jeunes. D'autres supports imprimés sont à développer.

- Les mécanismes du **suivi-évaluation** font une partie intégrante du travail des intervenants sociaux. Des indicateurs mesurables sont identifiés afin de pouvoir suivre les progrès accomplis, apprécier la pertinence et l'efficacité des initiatives réalisées, apporter des modifications et des améliorations.

Une illustration de cette leçon est la tenue des réunions du Comité de Pilotage du projet pour dresser le bilan des activités et suivre l'état de leur avancement. Néanmoins, il n'y a pas eu, au départ, une définition d'indicateurs d'évaluation.

2.3 A propos de la communication et de la visibilité.

Pour cet aspect, la principale leçon tirée est que pour donner de la visibilité aux différentes initiatives et réalisations du projet, il ne suffit plus que ces éléments existent, il faut qu'ils soient connus. A cet effet, trois dimensions méritent d'être soulignées :

- Pour faire connaître et partager, il faut adopter une **approche de diffusion de la documentation** en différentes versions (imprimés, audiovisuels et électroniques).

Cette dimension est illustrée par le recours aux TIC (création d'un site web du projet, d'une page Facebook et d'une YouTube «SALEMM Tunisie») pour la diffusion de l'information sur la stratégie régionale du projet et le déroulement des activités. Par contre, il existe un manque au niveau de la diffusion des documents imprimés.

- La promotion d'une image positive du projet suppose la **participation des acteurs dans la diffusion et le partage de l'information** sur les différentes réalisations du projet. Cela aide à capturer la diversité des positionnements, des points de vue et des perceptions.

Cette dimension est illustrée là-aussi, par le fait que plusieurs acteurs partagent leurs activités réalisées sur la page Facebook et/ou YouTube «SALEMM Tunisie». A l'encontre, certains acteurs ne sont pas au courant de ce que les autres ont réalisé.

- La **cohérence au niveau des informations diffusées** est un élément clé d'une communication efficace et une nécessité pour la force du discours. Cela permet de véhiculer une seule image harmonieuse du projet dans sa valeur ajoutée à la prévention de la migration irrégulière chez les enfants et les jeunes vulnérables.

Cette dimension est soulignée à la suite de la difficulté de saisir, parfois, le rapport qui existe entre les initiatives relatives aux quatre composantes développées, d'une part et ces initiatives et les autres actions du projet, d'autre part.

3. Les bonnes pratiques identifiées.

Une bonne pratique est une expérience réussie découlant d'un processus participatif, ayant fait ses preuves et permis d'obtenir de bons résultats. Techniquement réalisable (simple à apprendre et à mettre en œuvre), une bonne pratique mérite dès lors d'être partagée. Mais, «bonne» ne veut pas dire « parfaite » et les pratiques peuvent toujours être améliorées.

Dans le cadre du projet «SALEMM», l'analyse des informations collectées³ auprès des intervenants sociaux, a permis de déduire un certain nombre de pratiques jugées comme bonnes par ceux qui l'ont mise en œuvre. Ces bonnes pratiques sont soumises ensuite à des critères précis (exposés ci-dessous) comportant l'innovation, la pertinence, l'efficacité, la duplication et la durabilité.

Tableau 4 : Description des critères appliqués à l'identification des bonnes pratiques issues de la mise en œuvre du projet « SALEMM »	
Critère	Description
L'innovation	La pratique est « originale » et son application s'inscrit dans une perspective nouvelle. Par son caractère innovant, la pratique se différencie soit par son <u>domaine</u> d'action, son <u>approche</u> et/ou les <u>outils</u> qui sont développés
La pertinence	La pratique est opportune au vu du contexte, des besoins des populations cibles et des alternatives développées.
L'efficacité	La pratique a fait ses preuves et a obtenu de bons résultats. Elle a été adoptée avec succès et a eu un effet positif sur les populations cibles.
La duplication	La pratique est en mesure d'être dupliquée, d'avoir un potentiel de reproductibilité et doit donc pouvoir être adaptée à des objectifs similaires dans des contextes différents.
La durabilité	La pratique préserve son « effet/impact » positif dans le temps grâce aux changements qui y sont introduits, à la volonté et aux capacités de l'acteur à continuer conformément aux exigences du contexte d'intervention.

³ Ces informations ont été collectées essentiellement à la suite des trois séances de «focus-group» organisées avec les acteurs engagés du projet.

Au total, sept bonnes pratiques issues des expériences menées sont retenues sur base des critères ci-dessus. Elles présentent dans la majorité de cas, les éléments communs suivants :

- Les initiatives adoptent une **démarche** qui favorise les interventions **avec** les enfants/ jeunes, **par** les enfants/ jeunes et **pour** les enfants/ jeunes.
- Les initiatives sont implémentées selon une **approche partenariale** mettant en synergie les compétences, les ressources humaines et matérielles et valorisant l'apport de chacun.
- Les initiatives transmettent des **messages positifs** visant à développer des attitudes et des capacités personnelles face aux méfaits de la migration irrégulière.

Les sept bonnes pratiques se répartissent selon les quatre composantes du projet.

3.5 Les bonnes pratiques appliquées à l'animation sociale.

Deux bonnes pratiques relatives à l'animation sociale sont retenues ; la première concerne l'organisation des ateliers de sensibilisation utilisant la production artistique et la seconde porte sur l'emploi des techniques du théâtre forum comme moyen pour la prévention de l'émigration irrégulière.

Ainsi, il est à signaler que la production du vidéo-clip « regard inversé » par l'association PONTES Tunisie pourrait être considérée comme une troisième bonne pratique. Toutefois, le processus de sa réalisation est en cours de finalisation et il nous paraît difficile d'en porter des jugements à cette phase.

3.5.1 Actions de sensibilisation utilisant les techniques artistiques.

Les initiatives menées, en direction des enfants dans des structures publiques et associatives, utilisant la production artistique (théâtre, peinture, photographie, céramique) ont réussi à susciter de la réflexion, à encourager l'expression et à identifier des alternatives appropriées.

Grâce à l'emploi de ces techniques, les enfants trouvent plus de facilité à s'exprimer à propos de la migration irrégulière dans leurs propres mots selon leur vision de la chose et à partir de leurs expériences vécues.

Pour sa mise en application pour la sensibilisation, la production artistique exige la connaissance du domaine et la maîtrise des techniques employées.

Le processus comporte les quatre étapes suivantes :

4. Tenir une réunion d'information et de sensibilisation. Regroupant les enfants, les animateurs et les encadreurs, cette réunion représente une occasion pour poser le problème, le clarifier et l'analyser en identifiant ses causes et ses effets en vue de se pencher sur la réflexion sur les alternatives.
5. Planifier la mise œuvre des solutions/alternatives identifiées en précisant selon la technique artistique choisie, le thème, le lieu de déroulement, la constitution de groupe, la répartition des responsabilités et le planning de travail.
6. Organiser des sessions de formation pour doter les enfants/les jeunes des connaissances et compétences techniques essentielles pour la production artistique. Cette formation est animée par des personnes ressources. Ensuite, assurer le travail de développement, de la production artistique par les enfants/les jeunes.
7. Consacrer une séance pour exposer les productions artistiques en présence d'autres enfants, de partenaires et autres (la remise des prix symboliques est un geste de reconnaissance de l'effort fourni et de motivation).

3.5.2 Le théâtre forum ; un moyen approprié pour la sensibilisation.

Le théâtre-forum (ou théâtre de l'opprimé) permet avec la participation de chacun de parler et d'imaginer collectivement des solutions alternatives à des situations-problèmes. Par sa nature, il ne permet pas de faire passer un « message prémâché », mais il questionne, il fait prendre conscience, il explore plusieurs solutions à un problème et les confronte dans une démarche facilitant l'échange et l'interaction.

Le théâtre-forum est aussi un outil de transformation des pratiques et des comportements dans la mesure où il permet lors du spectacle, de renverser les rôles et de prendre la place de l'autre. Il situe donc les enfants/jeunes dans un processus dynamique favorisant leur positionnement comme sujets autonomes. Cette pratique ouvre le champ de la conscience, en ce qu'elle permet de multiplier les points de vue et de s'enrichir de la diversité des comportements possibles.

Pour sa pratique dans la prévention de la migration irrégulière chez les enfants et les jeunes, deux éléments essentiels conditionnent sa réussite ; le premier est le choix de thèmes (situation-problème) à aborder et qui doit être soigneusement défini au préalable.

Le deuxième élément est la maîtrise de la démarche et des techniques du théâtre-forum particulièrement les techniques d'écriture qui doivent aider les jeunes acteurs à avoir des capacités pour traduire un mot ou une idée à un texte illustrant la situation-problème.

Il s'agit d'une affaire des «professionnels» qui veilleront à la formation et à l'encadrement des enfants/jeunes en techniques du théâtre forum.

Le processus de mise en application de ce genre de théâtre au service de la prévention des enfants et des jeunes de la migration irrégulière comporte en gros, quatre étapes :

1. Organiser un atelier d'initiation aux techniques du théâtre forum (d'une durée moyenne de cinq jours). Le contenu comporte les thèmes suivants :
 - le « parlé » (la parole) en vue d'identifier les raisons qui poussent les jeunes à migrer. La réflexion part d'une meilleure compréhension des situations problèmes en vue d'identifier des solutions appropriées
 - l'image (le geste) pour exprimer de sentiments, de notions, de perceptions, etc.
 - les techniques d'écriture d'un texte théâtral.
2. Encadrer les enfants/jeunes acteurs dans le développement de l'idée à aborder, l'élaboration du texte et la répartition des rôles. En décortiquant les scènes, en les rejouant plusieurs fois, les enfants/jeunes acteurs prennent progressivement conscience de l'impact d'une parole ou d'un geste sur le problème.
3. Assister les enfants/jeunes acteurs dans les représentations à jouer avec le public. Il faut prévoir un nombre suffisant de spectacles pour pouvoir atteindre le seuil minimum de conscientisation et de capacité d'identification des alternatives face aux situations-problème évoquées chez le public.
4. Prévoir une séance de feed-back avec les enfants/jeunes acteurs sur les représentations conduites.

3.6 Les bonnes pratiques appliquées au soutien scolaire.

Deux bonnes pratiques issues des initiatives menées pour le soutien scolaire des mineurs vulnérables à la migration irrégulière ; l'organisation des ateliers artistiques et la pratique des excursions, comme moyen de sensibilisation.

3.6.1 Des ateliers artistiques pour encourager l'expression.

Le soutien scolaire aux enfants ne se limite pas à les faire bénéficier de cours de rattrapage dans différentes matières. Il leur offre également de nouvelles compétences pour la maîtrise d'analyse et de résolution des problèmes ainsi que pour le développement de la confiance en leur propre valeur afin qu'ils deviennent conscients de leur responsabilité dans un meilleur avenir pour eux-mêmes, pour leurs futures familles et pour leur pays.

Pour ce faire, des ateliers artistiques sont organisés afin de permettre aux enfants de développer leur créativité, de renforcer leurs capacités de s'exprimer facilement et d'orienter la réflexion vers les aspects positifs face aux problèmes qui les concernent y compris la migration irrégulière. A l'instar des actions de sensibilisation utilisant les techniques artistiques dans l'animation sociale, la démarche à suivre comporte les principales activités suivantes :

1. Tenir une séance d'information et de sensibilisation sur la migration irrégulière au cours de laquelle les mineurs discutent, à partir de visionnage des documentaires vidéo ou des témoignages, sur les causes et les méfaits de la migration irrégulière. Ensuite, une réflexion est entamée sur les alternatives face à ce problème. Enfin, des thèmes de travail sont identifiés, les techniques artistiques y correspondant sont définies et des modalités pratiques pour la réalisation artistique sont clarifiées.
2. Organiser un atelier de formation pour doter les enfants des techniques essentielles à la production artistique en question.
3. Accompagner et encadrer les enfants lors des ateliers de production.
4. Organiser une journée d'exposition pour présenter les productions réalisées par les enfants.

3.6.2 Les excursions ; une autre façon de sensibiliser.

Parce qu'ils sont issus de milieux précarisés, souvent enfermés dans leur contexte, les enfants trouvent dans les excursions une occasion de sortir de leur quotidien, de s'ouvrir sur le monde extérieur et d'avoir un autre regard qui peut leur permettre de voir positivement les choses.

L'organisation de ces excursions réalisent un double objectif ; joindre l'utile à l'agréable, lutter contre le décrochage scolaire et prévenir la migration irrégulière.

A cet effet, l'efficacité de ces excursions est tributaire du processus de sa mise en œuvre qui comprend les étapes suivantes :

1. Trouver un thème en rapport avec l'excursion et établir le programme de la sortie en spécifiant les lieux à visiter, les dates, le déroulement, les aspects d'organisation, etc.
2. Avant les visites, amener les enfants à se documenter sur les sites à découvrir en vue de les encourager à chercher de l'information approfondie, précise et complète
3. Lors des sorties, se référer à un guide professionnel pour les visites de sites choisis et injecter des messages en rapport avec le thème retenu.
4. Après les visites, organiser une séance de feed-back à partir des rapports élaborés par les enfants bénéficiaires.

3.7 Les bonnes pratiques appliquées au soutien psychosocial.

Les initiatives menées dans le cadre du soutien psychosocial fait apparaître une bonne pratique relative à l'apport du soutien des mères dans la sensibilisation des enfants vulnérables à la migration irrégulière.

3.7.1 Action du soutien aux mères des enfants vulnérables

Cette action vise à ouvrir le dialogue enfants-parents d'une part et à faire de la mère un vecteur d'information et de sensibilisation de ses enfants, d'autre part.

Pour son application, deux éléments conditionnent sa réussite ; la disponibilité des personnes ressources compétentes et le choix d'un horaire approprié à la disponibilité des mères.

Le processus comporte les principales activités suivantes :

1. Organiser une séance d'information présentée par des psychologues sur les aspects psychologiques et spécificités de l'enfant face aux comportements à risque y compris la migration irrégulière.
2. Organiser une séance d'apprentissage par un coach sur le développement de la personnalité de la mère en relation avec l'enfant.
3. Organiser une séance de sensibilisation dirigée par un animateur sur les techniques de communication avec l'enfant
4. Prévoir une sortie des mères avec leurs enfants pour établir une relation de communication et de dialogue entre eux.

3.8 Les bonnes pratiques appliquées à la formation et à l'insertion professionnelle.

Dans le cadre du projet « SALEMM », les activités relatives à la formation et l'insertion professionnelle sont réalisées essentiellement par l'association «Campagne». D'autres initiatives sont également menées par l'ONJ et l'association « FREE SIGHT ». Leurs interventions ont permis aux jeunes concernés de couvrir des opportunités et d'acquérir des compétences techniques pour exercer certaines professions.

A travers ces expériences, deux bonnes pratiques sont identifiées. La première vient en amont de la formation et de l'insertion professionnelle pour faire connaître aux jeunes ciblés les opportunités qui leur en sont offertes. La seconde concerne, en aval, leur accompagnement dans la recherche d'emploi ou dans le montage de projets.

3.8.1 Faire connaître aux jeunes ciblés les opportunités d'insertion professionnelle.

A ce niveau, les connaissances des jeunes sont acquises grâce à des efforts d'information entrepris dans le cadre de campagnes de sensibilisation. L'objectif est de présenter un panorama des possibilités qui s'offrent aux jeunes dans le domaine professionnel afin de les aider à construire un projet de vie responsable, loin des chemins dangereux de la migration irrégulière.

Pour ce faire, la démarche emploie des actions variées comme :

- La création d'un espace «Métiers» dans le cadre de campagne de sensibilisation (à l'instar du Forum des Opportunités pour les jeunes de Melassine et des cités environnantes). Cet espace comprend des démonstrations de métiers et de jeux projectifs animés par différents intervenants en vue d'aider les jeunes dans la construction de leur projet professionnel en leur expliquant les moyens de réussir.
- L'organisation d'une séance sur les micro-crédits pour expliquer aux jeunes les possibilités et les procédures de financement des petits projets.
- La tenue des sessions d'information des jeunes de différents profils sur les voies légales de la migration à l'étranger, animées par des représentants des ambassades en Tunisie.

3.8.2 Accompagner les jeunes dans la recherche d'emploi ou dans le montage de projets.

La formation professionnelle dispensée concerne une variété des spécialités de courte durée, destinées à des jeunes de profils spécifiques (situation précaire, difficulté d'insertion, exposition au risque d'exclusion, etc.). Son objectif ultime est d'aider ces jeunes à apprendre un métier qui leur permettra de s'insérer professionnellement de façon durable en étant davantage en phase avec les besoins et les réalités du marché de travail.

La formation à elle seule, ne suffit pas pour trouver un emploi ou garantir un revenu. Le processus est à compléter par un accompagnement post-formation à travers les principales activités suivantes :

- Organiser une formation complémentaire sur l'élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation ainsi que sur les techniques d'entretien d'embauche.
- Rester en contact avec les jeunes formés pour le suivi, le conseil et l'orientation.
- Aider les jeunes formés à effectuer des stages pratiques dans des entreprises exerçant dans le domaine de leurs spécialités.
- Aider les jeunes formés dans les procédures d'octroi des micro-crédits pour le montage de leurs projets.
- Etablir des contacts directs avec les partenaires et les professionnels afin d'apporter leur contribution dans l'insertion professionnelle des jeunes formés.

Troisième partie :

Conclusions et recommandations

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet régional «SALEMM», l'action menée dans les zones ciblées du Grand Tunis (Douar Hicher, Melassine, Cité Ettadhamen et Kram Ouest), cherche à développer des mécanismes d'information et de sensibilisation ainsi qu'à mettre en place un système d'inclusion sociale de proximité en vue d'aider les mineurs et les jeunes à risque à transformer le projet de migration irrégulière en un projet d'intégration locale grâce à la création d'alternatives durables.

L'analyse de l'expérience des dix-sept initiatives implantées a permis de recueillir une bonne quantité de connaissances pratiques dans les quatre filières d'intervention du projet ; (1) l'animation sociale, (2) le soutien scolaire, (3) le soutien psychosocial aux familles des mineurs et des jeunes à risque de migration irrégulière et (4) la formation professionnelle et la promotion de l'emploi.

Les résultats de cette expérience se reflètent dans une dynamique mobilisatrice que le projet a créée parmi les intervenants sociaux, acteurs publics et associatifs, par une meilleure compréhension de la question de la migration irrégulière chez les mineurs et les jeunes vulnérables, ainsi que par l'intérêt accru et l'engagement d'agir pour inverser ce phénomène. Cependant, le défi le plus important concerne la poursuite et l'élargissement de ces efforts.

Cette troisième partie propose d'abord une discussion des principales conclusions tirées des éléments d'analyse développés. Ensuite, des recommandations sont formulées pour la prochaine programmation d'action sur les territoires-cibles.

1. Principales conclusions.

L'analyse de l'expérience des initiatives réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du Projet «SALEMM» a fourni des connaissances pratiques qui peuvent aider à améliorer la conceptualisation du travail des intervenants sociaux et à mener une réflexion critique sur les approches en utilisées.

Parmi les éléments à retenir à partir de l'expérience de travail des intervenants sociaux, nous identifions ceux qui sont en rapport avec le mode de planification et d'organisation des initiatives, avec les pratiques innovantes à adopter, avec l'approche suivie et avec les synergies réalisées entre les ONG et les institutions publiques sur les territoires-cibles du projet.

1.1 Mode de planification et d'organisation des initiatives.

Le succès des initiatives sur terrain est guidé largement par les choix des orientations stratégiques des interventions ainsi que la démarche appliquée pour la sélection des initiatives et leur mise en œuvre.

Par rapport à la philosophie de l'intervention, deux points sont à considérer pour unifier dès le départ la vision avec les différentes parties prenantes :

- Inverser le phénomène de la migration irrégulière chez les enfants et les jeunes vulnérables ainsi que leurs familles grâce à une action de prévention et au développement des alternatives durables revêtant un caractère multisectoriel adéquat.
- Inscrire l'action dans le renforcement des systèmes d'inclusion sociale, culturelle et économique du pays à travers l'offre de services sociaux de proximité dans les filières de l'animation sociale, du soutien scolaire, du soutien psychosocial des familles des mineurs, et de la formation et de l'insertion professionnelle.

Au niveau d'identification et de mobilisation des acteurs, une attention particulière est accordée aux aspects suivants :

- Les acteurs sont identifiés parmi les institutions publiques et les associations œuvrant dans des domaines en rapport avec la protection de l'enfant et de la jeunesse, convaincus, disposant des compétences requises, disponibles à travailler en partenariat.
- A travers les initiatives formulées par les acteurs, l'apport des jeunes est pris en compte dans la conception et l'organisation des activités.

- La fiche d'activités utilisée par le projet est un bon exemple pour la formulation et la sélection des initiatives à appuyer.
- Les subventions accordées aux initiatives retenues sont gérées directement par les acteurs selon les procédures et les normes exigées.

Pour la mise en œuvre des initiatives, il y a des éléments importants qui ont contribué à sa réussite :

- Donner un cadre d'échange et de coordination des initiatives à travers la mise en place d'un comité de pilotage en tant qu'organe de concertation.
- Les initiatives sont réalisées à partir d'un plan d'action qui reflète entre autres, les interactions et la complémentarité entre les acteurs impliqués. Ainsi, des rapports d'activités sont élaborés périodiquement.
- Une place de choix est accordée aux technologies d'information et de communication pour la visibilité des activités.

1.2 Des pratiques innovantes.

Un des apports du projet «SALEMM» sur les intervenants sociaux est de renforcer l'existant en intégrant la question de la migration irrégulière selon une démarche novatrice adoptant des pratiques favorisant les aspects suivants :

- Favoriser la participation des enfants et des jeunes dans les activités qui leurs sont programmées : avec les jeunes, par les jeunes et pour les jeunes.
- Présenter aux enfants et aux jeunes un panorama des possibilités qui s'offrent à eux pour leur épanouissement personnel, afin de les amener à construire un projet de vie responsable, loin des chemins dangereux de la migration irrégulière.
- Employer les pratiques facilitant l'expression, la réflexion et l'échange entre les enfants et les jeunes ; les exemples du théâtre-forum et de l'éducation du jeune pour jeune montrent qu'il est possible d'élargir la palette des outils de prévention.
- Organiser des séances de sensibilisation et de partage en direction des enfants et des jeunes. Malgré leur brièveté au regard du long processus de la maturation des personnalités, l'hypothèse selon laquelle ces séances ont un impact immédiat et durable sur le développement psychosocial paraît tout à fait valide.

1.3 La méthodologie suivie dans le cadre du Projet « SALEMM ».

Le projet «SALEMM» est mis en œuvre sur la base d'une approche communautaire multidisciplinaire, fondée sur la participation des acteurs et sur l'implication active des bénéficiaires de manière à assurer le sentiment d'appropriation des résultats ainsi que leur durabilité.

Un engagement est également ressenti chez toutes les parties prenantes dès le début du processus et une horizontalité des relations est établie entre les institutions publiques et les associations engagées dans l'implantation des interventions dans chaque filière.

A travers les initiatives menées, il ressort que la méthodologie suivie est guidée de façon globale par la nature de l'approche appliquée par le projet dont les principales spécificités s'articulent ainsi :

- une approche ciblée en direction des enfants et des jeunes vulnérables à la migration irrégulière touchés dans leurs milieux. La question est ainsi abordée dans un climat interactif où ils peuvent se sentir à l'aise pour explorer leurs préoccupations et leurs besoins à ce propos et acquérir des connaissances et compétences nécessaires à en inverser les regards et les intentions.
- une approche favorisant la diversité d'acteurs et la complémentarité entre le secteur public et la société civile pour contribuer au renforcement des systèmes d'inclusion sociale, culturelle et économique afin de réduire la vulnérabilité des enfants et des jeunes tunisiens à la migration irrégulière et de renforcer leur intégration et leur enracinement dans leur communauté.
- une approche permettant le renforcement des capacités de chaque acteur en termes de développement des connaissances sur la question de la migration irrégulière, d'acquisition des nouvelles techniques et pratiques de sensibilisation, d'élargissement de ses domaines d'intervention, de travail de partenariat et de coordination.
- une approche encourageant l'implication et la participation des jeunes afin qu'ils soient non pas seulement des bénéficiaires d'actions de sensibilisation mais, surtout des acteurs actifs qui parlent à leurs pairs et suggèrent de nourritures pour la pensée à travers d'une représentation avec différents points de vue.

1.4 Les synergies entre les acteurs publics et associatifs.

Malgré la complexité du projet « SALEMM » (dont la nature de son thème exige une multi dimensions, des multi-acteurs et une multidisciplinarité) et son innovation (avoir pour ambition de faire évoluer les mentalités), les initiatives réalisées ont permis de développer le travail en partenariat entre les institutions publiques et les associations et ont réussi à créer des synergies entre elles dans chaque filière/composante du projet.

Les synergies réalisées ont permis aux intervenants sociaux de découvrir des réalités propres au «territoire» de chaque acteur et aussi une autre manière de faire. Dans la plupart des cas, elles constituent un facteur important pour partager et échanger des connaissances, des compétences et des capacités sur le travail avec les enfants et les jeunes vulnérables.

1.5 Des limites à noter.

L'analyse des initiatives conduites par les intervenants sociaux dans le cadre de la mise en œuvre du projet « SALEMM » font ressortir également de limites à différents niveaux :

- La répartition des initiatives par type de filière/composante du projet n'est pas équilibrée. On note 7 initiatives pour l'animation sociale, 3 pour le soutien scolaire, 5 pour le soutien psychosocial et 2 pour la formation professionnelle.
- La complémentarité entre les quatre filières/composantes et avec les autres actions du projet n'est pas parfois facile à établir. C'est ainsi par exemple que le rapport entre le guichet d'information à l'ONJ et les autres initiatives n'est pas toujours établi.
- Les efforts de sensibilisation menés auprès des jeunes ne leur proposent pas des alternatives concrètes d'inclusion socioprofessionnelle. Cela explique, pour quoi certains jeunes, malgré le fait qu'ils soient sensibilisés et conscients des risques et difficultés de la migration irrégulière, cette dernière est perçue positivement comme la seule opportunité d'améliorer leur situation socioéconomique.
- La famille, en tant qu'un thème central de la propension à la migration, n'a pas pu être suffisamment touchée par les initiatives menées. A ce titre, vu l'importance du lien affectif qui unit les jeunes vulnérables avec leurs familles, l'expérience d'AMAL avec les mères serait à renforcer en faisant participer les pères et autres membres de la famille.

- Les enfants en milieu scolaire n'ont pas été intégrés parmi les publics cibles du projet, pourtant l'école participe à la rationalisation de la décision et à l'attachement de l'enfant à la réalisation de soi dans son contexte.
- Les interventions sur le terrain manquent de supports d'appui (guide pour les intervenants, aides éducatives et autres outils de travail) aux efforts d'information et de sensibilisation sur la migration irrégulière.
- Les procédures de financement des initiatives paraissent lentes pour pouvoir organiser les activités programmées à temps. Ainsi, les efforts de suivi des initiatives menées et le partage d'expérience sont limités.

1.6 En somme.

- Le projet «SALEMM» a le mérite d'intégrer, d'une manière ciblée et structurée, la prévention de la migration irrégulière chez les mineurs et les jeunes vulnérables selon une approche mobilisatrice des acteurs publics et associatifs en agissant sur les quatre filières/composantes.
- Les initiatives réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet ont produits des effets remarquables sur les bénéficiaires (enfants, jeunes et parents), sur les jeunes acteurs et sur les intervenants eux-mêmes. Les facteurs de succès identifiés concernent essentiellement les capacités du projet en termes de mobilisation d'acteurs et d'approche adoptée, l'engagement et la motivation des intervenants sociaux, la qualité des initiatives menées, les messages qui sont simples et accessibles.
- A travers ces initiatives, les intervenants sociaux ont adopté la démarche suivie par le projet et ont tiré des enseignements de leur expérience ; que ce soit au niveau de la conception et la mise en œuvre des actions, au niveau de la pratique de l'approche participative avec les enfants et les jeunes, et au niveau de travail en équipe et en partenariat.
- L'appropriation du projet est perceptible chez les acteurs engagés, les parties impliquées et les bénéficiaires. Les associations particulièrement ; y voient un modèle porteur d'innovation pour l'insertion des enfants et des jeunes vulnérables. Les bonnes pratiques identifiées, méritent d'être documentées et partagées en vue de les adopter et les appliquer aux activités futures de même nature ou similaire.
- Au terme de l'expérience, il apparaît que les acquis et les effets positifs permettent de croire en la durabilité de ce projet. Quelques acteurs inscrivent cette durabilité dans l'objectif des initiatives menées, certains se projettent déjà dans le futur et programme des actions à entreprendre après la fin du projet, d'autres envisagent d'élargir leur travail avec d'autres acteurs.

2. Des recommandations.

Les initiatives implantées dans le cadre de la mise en œuvre du projet « SALEMM » par les acteurs publics et associatifs ont eu un succès indéniable et ont reflété un fort potentiel d'évolution. Cependant, elles restent insuffisantes en termes de couverture, de volume d'efforts et d'impacts sur les bénéficiaires. Il s'agit d'un modèle pilote qui mérite une poursuite et une extension.

L'expérience maturée à ce-jour nous permet de fournir des pistes d'amélioration sur lesquelles en construire les futures expériences selon deux types d'évolution ; le premier est à réaliser dans une hypothèse de moyens renforcés (Allongement de la durée et augmentation du budget) pour une meilleure couverture sur les territoires-cibles. Le deuxième type d'évolution correspond à un changement d'échelle pour élargir l'expérience à d'autres zones géographiques.

2.1 Améliorer les interventions sur les territoires-cibles à partir des acquis de l'expérience menée :

A ce niveau, les principales recommandations pour la prochaine programmation sont :

- Elargir les initiatives aux écoles implantées dans les sites d'intervention du projet. Tenant compte de l'influence de leur contexte socioéconomique, les élèves ne sont pas à l'abri de la migration irrégulière. Pour ce faire, l'implication des directeurs et des enseignants des écoles concernées sera à envisager dans les actions de sensibilisation des élèves.
- Mener des actions de plaidoyer pour une participation active des parties prenantes dans les territoires-cibles du projet. Il s'agit en l'occurrence des institutions publiques relevant du Ministère de l'Education et Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi.
- Augmenter le nombre d'acteurs opérationnels pour une meilleure couverture géographique des besoins des populations-cibles. Sur ce registre, il faut veiller à une répartition équitable des projets/initiatives selon la filière/composante de l'action.
- Mettre en place des mécanismes opérationnels pour que les enfants, les jeunes et leurs familles dans les territoires-cibles bénéficient de l'ensemble de services rendus dans les différentes composantes du projet. Cela aidera à garantir la cohérence entre les différentes actions et de passer de la sensibilisation à la concrétisation.

- Une importance est à accorder à la relation entre la formation professionnelle des jeunes et les chances réelles de l'employabilité. Un travail de partenariat devra se faire avec des organisations spécialisées, gouvernementales et non gouvernementales, en vue d'aider les jeunes formés à effectuer des stages pratiques dans des entreprises exerçant dans le domaine de leurs spécialités, de les accompagner dans les procédures d'octroi des micro-crédits pour le montage de leurs projets, ou de faciliter leur intégration professionnelle au sein des entreprises installées sur les territoires-cibles.
- Conduire des études rapides (de genre qualitatif) sur les territoires-cibles afin :
 - (1) de diagnostiquer les spécificités des populations-cibles (enfants, jeunes et familles) dans leurs contextes particuliers,
 - (2) d'identifier leurs besoins et attentes pour une meilleure insertion socioéconomique et culturelle et
 - (3) de cerner les opportunités concrètes qui s'offrent aux jeunes pour leur insertion socioprofessionnelle.
- Renforcer les compétences des intervenants sociaux à travers la formation et la production des aides et supports de travail. Un guide est à cet effet d'une grande utilité pour standardiser les données sur les différentes dimensions de la migration « irrégulière » et d'harmoniser les approches et les messages à transmettre.
- Développer avec les intervenants sociaux et parties prenantes des mécanismes de coordination, suivi et évaluation des actions. La définition des indicateurs ainsi que les bilans périodiques participatifs constituent des moments forts dans le processus d'implantation des initiatives dans la mesure où ils permettent de suivre l'état d'avancement, d'échanger autour des difficultés et résistances apparues et des moyens d'y remédier, de responsabiliser les acteurs sur leurs engagements respectifs.
- Renforcer le travail en partenariat à travers l'établissement des conventions entre les acteurs publics et associatifs qui définira les modalités pratiques de concertation, de partage de responsabilités, de coordination et d'information.
- Développer et mettre en place une stratégie de communication et de visibilité du projet. Sur ce registre, il est souhaitable de produire une newsletter qui recueillerait des contributions régulières des acteurs et pourrait contribuer à installer une culture de partage et de capitalisation des expériences. Ainsi, à côté de l'utilisation des TIC, il est fortement recommandé d'utiliser la télévision, la radio et la presse écrite, ainsi que d'impliquer les professionnels des médias pour mieux faire connaître les réalisations.

2.2 Elargir l'expérience à d'autres zones géographiques :

L'expérience de travail des intervenants sociaux dans le cadre du projet «SALEMM» peut être étendue progressivement à d'autres zones des régions à forte potentialité migratoire (particulièrement le Nord-Ouest et le Sud du pays). Pour ce faire, les principales recommandations sont :

- Inscrire les efforts pour élargir cette expérience, dans le cadre d'un programme national de renforcement des systèmes d'inclusion sociale, culturelle et économique des enfants et des jeunes vulnérables à la migration irrégulière, ainsi que leurs familles. Avec une vision globale à long terme, ce programme est multisectoriel impliquant les institutions publiques et la société civile.
- Ce programme encourage les démarches et les techniques axées sur développement des compétences de l'enfant/ jeunes afin de l'amener à acquérir des capacités personnelles lui permettant d'avoir confiance en soi, de s'exprimer et de se faire comprendre, de faire un choix positif de vie, etc. Le développement de ces compétences est reconnu, de plus en plus, comme une condition préalable au changement de mentalité et à la mise en pratique de comportements favorables.
- Dans le cadre de ce programme et afin d'atteindre une meilleure performance des services d'animation sociale, de soutien scolaire aux enfants, de soutien psychosocial aux familles et de formation et d'insertion professionnelle, le projet «SALEMM» plaiderait pour définir et mettre en place des mécanismes de coordination et de concertation entre les différents acteurs concernés, ainsi que pour le développement d'un système de suivi et d'évaluation.
- Une priorité est à accorder à la formation professionnelle, l'auto-emploi et l'entrepreneuriat des jeunes dans les zones-cibles. A cet effet, le projet contribuerait en partenariat avec les institutions publiques et les associations concernées à :
 - assurer des cours de formation professionnelle et des services conseils à l'intention des jeunes sans emploi.
 - développer un dispositif de promotion de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes à travers des actions les incitant à prendre des initiatives innovantes et utiles au développement local, ou aussi à travers la fourniture de kits pédagogiques d'appui aux jeunes formés,

- mettre en place un dispositif d'appui ciblé à travers une étude d'opportunités sur les créneaux porteurs, permettant de disposer d'une cartographie de potentialités d'emploi des jeunes, d'un listing d'opportunités de projets et d'un outil d'aide de prise de décision pour les jeunes, en matière d'entrepreneuriat et d'auto-emploi.
 - développer un dispositif d'accompagnement pour informer les jeunes, les orienter et aider ceux porteurs de micro-projets dans leurs démarches de création ou d'implantation.
- Enfin, au-delà des acquis qui confortent la duplication de ce projet, l'expérience de travail des intervenants sociaux sert de source pour :
- faire connaître et partager la stratégie adoptée par le projet pour contribuer au renforcement des systèmes d'inclusion socioéconomique et culturelle comme une alternative appropriée à la réduction de la vulnérabilité des enfants et des jeunes tunisiens face aux risques de la migration irrégulière. A cet effet, la diffusion de l'information sur l'approche suivie pour le projet sera nécessaire pour témoigner de sa validité technique.
 - engager des actions de plaidoyer en vue de mobiliser de nouveaux fonds pour garantir la pérennité du projet «SALEMM».
 - développer un dispositif d'évaluation interne avec des indicateurs co-construits avec les acteurs impliqués, garder la mémoire de tout ce qui est entrepris, combiner réalisation et prise de recul à intervalles réguliers pour analyser de façon critique les réussites et les difficultés des interventions.

*** / ***

Annexes

Annexe 1 : Principaux thèmes abordés lors des séances d'entretien et focus-group.

Description de l'expérience entreprise dans le cadre du projet « SALEMM »

- En se référant à votre expérience entreprise dans le cadre du projet « SALEMM », décrivez au moins trois (3) réussites importantes de l'intervention. Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Expliquez les facteurs qui y ont contribué.
- Décrivez au moins trois (3) difficultés ou échecs rencontrés. Qu'est-ce qui n'a pas bien fonctionné ? Expliquez-en les raisons.
- L'intervention menée dans le cadre du projet « SALEMM » a-t-elle produit des changements ou résultats inattendus (positifs et/ou négatifs) ? Détaillez votre réponse.
- Par rapport à des initiatives précédentes, quel est l'apport et la valeur ajoutée de votre intervention ? Détaillez votre réponse.
- D'après votre expérience dans la mise en œuvre du projet « SALEMM », y a-t-il une bonne pratique, une innovation, une approche ou une technique qu'il est important d'analyser et de partager avec d'autres ?

Appréciations et recommandations.

- Comment appréciez-vous globalement la qualité et le rendement de l'intervention menée dans le cadre du projet « SALEMM » ?
- Quels sont les changements que le projet « SALEMM » a apporté au sein de votre organisation d'appartenance ?
- Si vous deviez refaire ce projet, que changeriez-vous dans les activités pour le rendre plus efficace ? Recommanderiez-vous des activités nouvelles ou différentes ?
- Globalement, si vous deviez refaire le projet « SALEMM », que feriez-vous différemment ?
- Avez-vous d'autres remarques

Annexe 2 : Calendrier de conduite des séances d'entretien et focus-group.

Séances d'entretien

ACTEURS	OBJET					JOUR	HORAIRE
	Anim. Soc	Soutien scolaire	Soutien psy	Form. prof.	Autres		
Associations							
1. AMEL	X	X	X			Mardi 10 nov. 2015	10 H 30 mn
2. RTES	X					Mercredi 11 nov. 2015	12 H 15 mn
3. Théâtre Forum Tunisie	X					Jeudi 12 nov. 2015	10 H 00 mn
4. PONTES Tunisie	X					Jeudi 12 nov. 2015	13 H 00 mn
5. CHEB	X					Jeudi 12 nov. 2015	15 H 30 mn
6. ANAECI		X				Vendredi 13 nov. 2015	10 H 00 mn
7. ATSF		X	X			Vendredi 13 nov. 2015	14 H 30 mn
8. Mass'Art			X			Samedi 14 nov. 2015	10 H 30 mn
9. FREE SIGHT			X			Lundi 16 nov. 2015	10 H 00 mn
10. Campagne				X		Lundi 16 nov. 2015	14 H 30 mn
Institutions publiques							
11. DGPS / MAS	X	X	X			Mardi 10 nov. 2015	15 H 00 mn
12. ONJ / MJS					X	Mercredi 11 nov. 2015	09 H 30 mn
13. DGPF / MFFE						Mercredi 11 nov. 2015	15 H 00 mn

Séances de focus groups par axe

COMPOSANTE	PARTICIPANTS	JOUR	HORAIRE
1. Animation sociale	Terre pour Tous, Théâtre Forum Tunisie, PONTES Tunisie, CHEB	Mardi 17 nov. 2015	14 H 00 mn
2. Soutien scolaire	ATSF, ANAECI, CIJE Bardo	Mercredi 18 nov. 2015	10 H 00 mn
1. Soutien psychologique	AMEL, ATSF	Mercredi 18 nov. 2015	14 H 30 mn

Références bibliographiques

1. Capitalisation des acquis du projet RANO HP (Rural Access to New Opportunities for Health and Prosperity / RANO HamPivoatra), Catholic Relief Services; juin 2013.
2. Les bonnes pratiques à la FAO : une démarche de capitalisation d'expériences pour un apprentissage continu ; Note conceptuelle externe de la (FAO), septembre 2013.
3. Méthodologie et valorisation des expériences des projets et programmes du FIDA en Afrique de l'ouest et du centre, préparé par Ndèye Coumba FALL et Adama Abdoulaye NDIAYE, FIDAFRIQUE, octobre 2005.
4. Guide des bonnes pratiques pour la formation et insertion socioprofessionnelle pour des publics peu qualifiés, Centre européen du travail – Europe, Bruxelles, février 2015.
5. Guide méthodologique «Mener une capitalisation d'expérience», Direction des Ressources Techniques, Michael Guy et Julie de Lamarzelle ; Direction des Ressources Techniques Pôle Management des connaissances, Handicap International Mai 2014.
6. Initiation à la capitalisation d'expériences autour du programme de renforcement des conduites d'autoprotection des enfants face aux violences sexuelles, Rapport rédigé par D. Balizet sous la coordination d'ECPAT France et AMANE, Juillet 2014.
7. Institutionnalisation de la capitalisation d'expériences au PROMER, Sénégal. Knowledge Management for Development Journal, Niang, T and H.S.B. Ndiaye. 2014.
8. La capitalisation d'expérience et la relation action-réflexion, Analyse transversale et fiches d'entretiens, Pierre de Zutter, Décembre 1999.
9. Note de synthèse du module de formation «introduction à la capitalisation d'expériences », Gilbert Granguard et Véronique Quiblier, CIEDEL ; juillet 2006.
10. Rapport de capitalisation du Projet de Gouvernance Locale et Cohésion Sociale ; renforcement des acteurs locaux des neuf communes de Nouakchott, Marie-Laure BOILLOT, Mai 2013.
11. Repères sur la capitalisation des expériences - Un voyage au cœur de l'apprentissage ; Marthe-Valère Feuvrier, Odile Balizet et Audrey Noury, Les collections du F3E (Fonds pour la promotion des Etudes préalables, Etudes transversales et Evaluation).
12. Une approche médicosociale pour les femmes migrantes au Maroc ; rapport de capitalisation sur le volet médicosocial du projet «Tamkine-Migrants » 2011 – 2014 d'appui à la prise en charge de femmes migrantes enceintes et de leurs enfants, par Pr Anne-Marie Moulin, Université de Paris 7, – Septembre 2014.